



**ÉCOLE
DES MÉTIERS**
DIJON MÉTROPOLE

L'excellence par l'alternance



Direction générale de l'enseignement scolaire

Service des enseignements et des formations

NOR : MENE0602303A

Sous-direction des formations professionnelles

*Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels*

Le ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-95 à D. 337-124 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « techniques de commercialisation » du 7 décembre 2005 ;

Arrête

Article premier – Il est créé un brevet professionnel Fleuriste dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 – Les unités constitutives du référentiel de certification du brevet professionnel Fleuriste sont définies en annexe I au présent arrêté.

Article 3 – Les candidats au brevet professionnel Fleuriste se présentant à l'ensemble des unités du diplôme ou à la dernière unité ouvrant droit à la délivrance du diplôme, doivent remplir les conditions de formation et de pratique professionnelle précisées aux articles 4 et 5 ci-après.

Article 4 – Les candidats préparant le brevet professionnel Fleuriste par la voie de la formation professionnelle continue doivent justifier d'une formation d'une durée de quatre cents heures minimum. Cette durée de formation peut être réduite par décision de positionnement prise par le recteur, conformément aux articles D. 337-103 et D. 337-107 du Code de l'éducation.

Les candidats préparant le brevet professionnel Fleuriste par la voie de l'apprentissage doivent justifier d'une formation en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage d'une durée minimum de quatre cents heures par an en moyenne. Cette durée de formation peut être réduite ou allongée dans les conditions prévues par le Code du travail.

Article 5 – Les candidats doivent également justifier d'une période d'activité professionnelle :

– soit de cinq années effectuées à temps plein ou à temps partiel dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet professionnel Fleuriste ;

– soit, s'ils possèdent un diplôme ou titre homologué classé au niveau V ou à un niveau supérieur figurant sur la liste prévue en annexe II au présent arrêté, de deux années effectuées à temps plein ou à temps partiel dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet professionnel Fleuriste. Au titre de ces deux années, peut être prise en compte la durée du contrat de travail de type particulier préparant au brevet professionnel Fleuriste, effectuée après l'obtention du diplôme ou titre homologué figurant sur la liste précitée.

Article 6 – Le règlement d'examen du brevet professionnel Fleuriste est fixé en annexe III au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe IV au présent arrêté.

Article 7 – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-106 et des articles D. 337-14 et D. 337-15 du Code de l'éducation. Dans le cas de la forme progressive, il précise, en outre, les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 8 – Le brevet professionnel Fleuriste est délivré aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 337-105 à D. 337-118 du Code de l'éducation.

Article 9 – Les correspondances entre, d'une part, les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 31 juillet 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel Fleuriste et, d'autre part, les épreuves de l'examen défini par le présent arrêté sont précisées en annexe V au présent arrêté.

Les notes obtenues aux épreuves ou unités de l'examen présenté suivant les dispositions de l'arrêté du 31 juillet 1997 précité et dont le candidat demande le bénéfice sont reportées, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément aux articles D. 337-107 et D. 337-115 du Code de l'éducation, à compter de la date d'obtention et pour leur durée de validité.

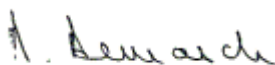
Article 10 – La première session du brevet professionnel Fleuriste organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2008.

La dernière session du brevet professionnel Fleuriste organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel Fleuriste aura lieu en 2007. À l'issue de cette session, l'arrêté du 31 juillet 1997 précité est abrogé.

Article 11 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 septembre 2006.

Pour le Ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Roland DEBBASCH

Journal officiel du 23 septembre 2006

Bulletin officiel du 12 octobre 2006

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et en ligne à l'adresse suivante : www.cndp.fr.

Référentiel des activités professionnelles

Champ d'activité

Définition

Le titulaire du Brevet professionnel (BP) « Fleuriste » est un employé qui intervient dans un atelier floral et en magasin de fleuristerie. Il réalise tous travaux floraux créatifs et esthétiques, dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise le client. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

Contexte professionnel

Le titulaire du BP « Fleuriste » est un fleuriste qualifié qui exerce son activité en priorité chez un artisan fleuriste et éventuellement en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent.

Il exerce son activité sous l'autorité du chef d'entreprise ou d'un fleuriste hautement qualifié. Il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

Environnement de l'emploi

L'environnement économique et technique de l'emploi se caractérise par :

- une réglementation accrue relative au point de vente ;
- une évolution du comportement du consommateur mieux informé, plus exigeant et à la recherche d'une relation personnalisée avec l'équipe de vente ;
- l'emploi des technologies de l'information et de la communication ;
- l'intensification de la concurrence qui rend nécessaire la fidélisation et la prospection de la clientèle ;
- l'évolution constante des gammes de produits et des techniques ;
- la capacité d'adaptation permanente.

Conditions générales d'exercice de l'activité

L'activité du titulaire du diplôme s'exerce généralement debout. Il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et adopter une attitude adéquate en permanence. Il doit ;

s'adapter aux rythmes saisonniers ;

- adopter des comportements et attitudes indispensables à la relation client ;
- maîtriser les techniques et moyens de communication ;
- gérer les priorités ;
- travailler en équipe ;
- faire preuve d'autonomie, de réactivité ;
- prendre des initiatives ;
- développer ses connaissances culturelles et artistiques.

Apte au travail manuel, ayant le goût des formes et des couleurs, il aime créer, sans perdre contact avec les réalités économiques auxquelles il aura été sensibilisé.

Personne de contact, il est apte à s'intégrer dans une équipe, et à conduire des dialogues en vente-conseil avec des interlocuteurs divers, et il aura le souci permanent de commercialiser les produits réalisés et/ou réalisables.

Dans l'exercice de ses fonctions, il dispose d'une autonomie d'action et d'initiative dans le cadre de la politique commerciale définie par le chef d'entreprise.

Délimitation et pondération des activités

Le titulaire du BP « Fleuriste » intervient dans les fonctions suivantes :

- production ;
- vente/négociation ;
- gestion/organisation.

Les tâches assumées dans chaque fonction varient en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise.

Le champ d'intervention du titulaire du BP « Fleuriste » se situera au niveau des tâches principales suivantes :

- maintenance du magasin, de l'atelier et de la chambre climatique en mettant en œuvre ses connaissances techniques et scientifiques quant aux produits et aux matériels ;
- confection de tous travaux de fleuristerie qu'il devra organiser en vue des meilleures performances en tenant compte de l'image du magasin et de la clientèle ;
- vente des produits et services en utilisant toutes les techniques de communication et en s'appuyant sur la connaissance de la clientèle et de l'environnement de l'entreprise ;
- quant à la gestion, il pourra être chargé d'organiser le travail au quotidien, y compris au niveau des livraisons, d'assurer le suivi des stocks et la tenue de documents de base nécessaire à la gestion ; il pourra participer à l'analyse des coûts et résultats.

Il pourra, occasionnellement et temporairement, assurer le remplacement du chef d'entreprise en cas d'absence de celui-ci. En toute circonstance, le titulaire du BP « Fleuriste » adoptera une attitude et une présentation vestimentaire correctes en adéquation avec l'image et le style de l'entreprise.

Fonction – production
Tâches
<p>Réception des végétaux et accessoires</p> <ul style="list-style-type: none"> – Prise en charge spécifique des marchandises en fonction de la nature des produits (fleurs, plantes, accessoires) – Contrôle de la conformité des produits et accessoires par rapport à la commande, au bon de livraison, à la facture (quantité, qualité, prix, respect des délais) – Formulation de réserves et prise de décision en cas d'anomalies ou litiges constatés <p>Préparation des végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Appréciation du degré de maturité des végétaux – Répartition des végétaux en fonction de leur utilisation, du planning de travail, des commandes – Mise à l'eau et soins appropriés aux végétaux en veillant à la rotation des stocks <p>Réalisations florales</p> <ul style="list-style-type: none"> – Prise en compte des travaux à exécuter (réalisations, livraisons, commandes) – Planification et répartition, le cas échéant, des tâches au sein de l'équipe – Interprétation et/ou réalisation d'une étude graphique si nécessaire – Gestion optimisée des végétaux – Exécution de tous travaux courants de fleuristerie selon un thème, une commande et un budget donné – Réalisation de productions florales complexes de tous styles – Mise en œuvre des différentes techniques : montage, collage, liage... – Conception et fabrication de structures (base ou éléments intégrés dans une composition florale) – Mise en valeur de la réalisation – Choix et/ou confection de l'emballage <p>Soins et entretien en atelier floral</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rangement, nettoyage, désinfection du poste de travail et des contenants – Maintien en bon état de l'outillage et du matériel de base – Rangement des accessoires et contenants
Conditions d'exercice
<p>Moyens et ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> – Végétaux, accessoires, contenants, matériel d'emballage – Matériaux : bois, grillage – Outils – Produits d'entretien, de désinfection, de conservation – Documents commerciaux : bons de livraison, bons de réception, factures, formulaires de réserves – Fiches de travail/commande client/croquis... – Planning – Tarifs – Guide phytosanitaire – Documentation sur les styles floraux, architecturaux, la mode, la peinture, les styles de mobilier, photos, sculpture <p>Autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Autonomie dans l'exercice des activités de production
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> – Contrôles qualitatif et quantitatif fiables des produits réceptionnés – Déconditionnement et préparation appropriés des végétaux et autres produits – Exécution de travaux courants dans le respect de la commande et des coûts de réalisation – Acquisition d'éléments de culture générale et artistique indispensables à l'exercice du métier – Travaux floraux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques

Fonction – vente/négociation
Tâches
<p>Avant la vente</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identification de la clientèle de la zone de chalandise – Détermination des besoins de la clientèle de la zone de chalandise – Comparaison des offres de la concurrence – Exploitation de documentations liées aux produits et argumentaires – Préparation d'outils d'aide à la vente (utilisation de techniques d'information et de communication, ILV, PLV) <p>La vente</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conduite d'une vente-conseil, de l'accueil à la prise de congé – Réception et traitement d'une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication – Traitement d'une vente spécifique complexe <ul style="list-style-type: none"> • prise de rendez-vous • identification précise du contexte – lieu, événement, participants, souhaits exprimés, budget • étude préalable – croquis, coûts, prix • rédaction de la proposition commerciale – devis • entretien de négociation et établissement de facture <p>Après la vente</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise à jour du fichier clients (suivi personnalisé) – Suivi des commandes et gestion des réclamations – Participation à la fidélisation de la clientèle, au développement de nouveaux services <p>Attractivité du point de vente</p> <ul style="list-style-type: none"> – Présentation attractive et incitative des végétaux et réalisations dans le magasin – Suivi et entretien des végétaux coupés et racinés – Participation à la mise en valeur du point de vente (extérieur et intérieur) – Réalisation de vitrines courantes et à thèmes – Proposition d'aménagement et/ou de réorganisation du magasin – Entretien du lieu de vente
Conditions d'exercice
<p>Moyens et ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accessoires de décoration, matériel d'étiquetage – Contenants et supports divers – Eléments de décors, structures, textures, couleurs, matériaux, éclairage... – Documentation professionnelle, dépliants publicitaires – Tarifs – Imprimés commerciaux – Notices conseils – Fichiers clients – Cartes de fidélité – Matériels télématiques, bureautiques, informatiques – Matériel d'encaissement, matériel d'entretien <p>Autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Autonomie totale dans le cadre de ventes courantes – Autonomie dans l'exécution des autres tâches en concertation avec le chef d'entreprise
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> – Étude préalable et fiable du marché – Dynamisation des ventes – Mise en valeur optimale des produits et du point de vente – Consolidation de l'image de qualité et de compétence de l'entreprise

Fonction – gestion/organisation
Tâches
<ul style="list-style-type: none"> – Organisation et suivi des stocks (réapprovisionnement, inventaire...), gestion et entretien de la chambre climatique – Gestion des végétaux – Gestion des déchets – Organisation fonctionnelle des lieux et des postes de travail – Animation de l'équipe de travail, élaboration des fiches de travail et tenue du planning – Établissement ou participation à l'établissement d'un devis et de tous documents commerciaux courants – Participation à la tenue de fichiers et de documents servant de base à la comptabilité – Mesure et analyse avec le chef d'entreprise de l'attractivité des différentes zones du magasin – Participation à l'analyse des frais et à la détermination des différents coûts et prix – Mise en œuvre de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement
Conditions d'exercice
<p>Moyens et ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> – Containers à déchets – Documents commerciaux, fichiers – Textes réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement – Documentation professionnelle – Règlement intérieur – Tableaux, plannings – Matériel de classement (classique et informatique) – Documents liés à la gestion des stocks – Matériel informatique, télématique et bureautique – Notice d'utilisation des différents matériels <p>Autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Autonomie dans l'exécution des tâches en concertation avec le chef d'entreprise.
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> – Gestion optimale des ressources humaines et matérielles – Réduction des coûts et suppression des dysfonctionnements – Développement des ventes

Organisation des unités professionnelles

Les unités professionnelles sont constituées de :

- U11 – travaux courants
- U12 – arrangement complexe
- U13 – conception et réalisation d'un travail floral
- U20 – technologie et botanique
- U31 – organisation et négociation
- U32 – techniques commerciales
- U40 – gestion de l'entreprise
- U50 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art

U11 – travaux courants
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none">– de préparer les végétaux :<ul style="list-style-type: none">• sélectionner les végétaux coupés ;• s'assurer de l'état des végétaux racinés et apporter les soins appropriés ;• organiser une mise à l'eau adaptée en adéquation avec le végétal ;• veiller à la bonne rotation des stocks ;– d'exécuter des travaux courants :<ul style="list-style-type: none">• réaliser bouquets, assemblages de tout style commercialisables ;– de maintenir en état l'atelier floral :<ul style="list-style-type: none">• veiller au rangement, nettoyage, désinfection de l'atelier et des contenants ;• veiller au maintien en bon état du matériel et de l'outillage.
U12 – arrangement complexe
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none">– de réaliser des travaux floraux élaborés :<ul style="list-style-type: none">• exécuter un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre en prenant en compte des contraintes définies ;• intégrer le travail floral réalisé dans un contexte donné ;• mettre en valeur les végétaux utilisés et l'ensemble de la réalisation.
U13 – conception et réalisation d'un travail floral
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none">– de réceptionner végétaux et accessoires ;– de réaliser des travaux floraux élaborés en faisant preuve de créativité :<ul style="list-style-type: none">• de présenter un croquis ou esquisse de sa réalisation ;• de justifier ses choix (techniques, floraux, esthétiques...) ;• de maîtriser les techniques utilisées ;• d'utiliser des informations culturelles et de les traduire en fleuristerie pour évoquer un thème précis ;• d'imaginer et de s'exprimer artistiquement ;• de concevoir et construire un support adapté au fleurissement choisi ;• de gérer temps, végétaux, matériaux et accessoires.

U20 – technologie et botanique
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> – de mobiliser ses connaissances technologiques, scientifiques et botaniques dans le cadre de situations professionnelles données notamment lors : <ul style="list-style-type: none"> • de la réception des végétaux et accessoires ; • de la préparation des végétaux ; • du maintien en état de l’atelier floral ; • de la prévention des maladies et accidents.
U31 – organisation et négociation
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> – de planifier et répartir les tâches : <ul style="list-style-type: none"> • lister les travaux à exécuter et répartir le travail au sein de l’équipe ; – de préparer les outils d’aide à la vente ; – de conduire une vente conseil ; – de traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication ; – de traiter une vente complexe ; – de s’assurer du suivi d’une vente et fidéliser le client ; – d’établir un devis, une facture ; <ul style="list-style-type: none"> – d’animer une équipe.
U32 – techniques commerciales
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> – de mobiliser ses connaissances pour proposer une action commerciale dans un cadre défini après avoir analysé les éléments mercatiques essentiels, en utilisant les techniques de marchandisage : <ul style="list-style-type: none"> • qualifier la clientèle en recherchant et sélectionnant les informations relatives au profil de clientèle de la zone de chalandise, en recherchant les besoins de la clientèle de cette zone ; • exploiter l’offre commerciale en repérant l’offre des concurrents de la zone de chalandise, en élaborant l’offre commerciale du point de vente, en concevant et exploitant un argumentaire ; • traiter des réclamations ; • maintenir l’attractivité du point de vente, en entretenant les végétaux racinés, en suivant le degré de maturation des végétaux, en veillant à la bonne tenue du magasin, en participant à la mise en valeur du point de vente, en réalisant une vitrine courante ou à thème, en formulant des propositions d’aménagement ou de réorganisation du magasin.
U40 – gestion de l’entreprise
<p>Le candidat doit être capable en toute autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d’organiser et de suivre les stocks ; – de participer à la tenue de fichiers ; – d’établir, de vérifier des documents commerciaux usuels ; – de mesurer, d’analyser l’activité commerciale de l’entreprise ; – de participer à l’analyse de la rentabilité de l’entreprise ; – d’assumer les tâches essentielles de gestion d’un magasin de fleuristerie ; – d’appréhender l’environnement économique, juridique et social de l’entreprise ; – de mettre en œuvre la réglementation en matière d’hygiène , de sécurité et d’environnement.
U50 – arts appliqués à la profession et histoire de l’art
<p>Le candidat doit être capable dans le cadre de la réalisation de travaux floraux élaborés et du maintien de l’attractivité du point de vente :</p> <ul style="list-style-type: none"> – de traduire la demande d’un client en utilisant les techniques appropriées, en faisant preuve d’imagination, en utilisant ses connaissances de l’histoire de l’art, en tenant compte des contraintes techniques et de l’environnement.

Référentiel de certification

Compétences et savoir-faire

C1 – produire

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
<p>C1.1 – réceptionner végétaux et accessoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les végétaux (coupés et racinés), accessoires et contenants - S'assurer de la conformité des produits et accessoires réceptionnés par rapport à la commande - Gérer les anomalies ou litiges, le cas échéant 	<p>Dans le cadre</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une mise en situation <p>Avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un lot de végétaux, accessoires, contenants mis à disposition - Un bon de commande - Le bulletin de livraison - La facture - Les conditions générales de vente des fournisseurs - Les consignes du responsable du magasin - L'outil informatique (extraits de fichiers et télématique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les végétaux sont précisément identifiés : nom commun, nom botanique, genre et espèce, famille. - Le contrôle des produits et accessoires réceptionnés est correctement effectué (qualité, prix, quantité, respect des délais), et les anomalies constatées mises en évidence. - Les anomalies ou litiges sont réglés selon les consignes de l'entreprise 	<p>S1.1 S1.2 S1.3</p> <p>S2.1</p> <p>S5.3</p>
<p>C1.2 – préparer les végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les végétaux coupés - S'assurer de l'état des végétaux racinés et apporter les soins appropriés - Organiser une mise à l'eau adaptée en adéquation au végétal - Veiller à la bonne rotation des stocks 	<p>Selon</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aire de stockage - Le planning de travail - Les besoins en réassort magasin - Selon les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie <p>Avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'outillage courant - Les produits de conservation et d'entretien des végétaux - Les contenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les végétaux sont correctement triés et répartis en fonction de leurs spécificités, de leur degré de maturité et/ou de leur utilisation. - Les végétaux racinés sont arrosés, humidifiés, vaporisés... bassinés à bon escient et exposés en situation optimale. - La mise à l'eau respecte les spécificités du végétal : contenant, température, préparation, soins appropriés - La rotation des stocks est optimale. 	<p>S2.2</p> <p>S1.4 S1.5 S1.7</p> <p>S1.6</p> <p>S1.8</p> <p>S1.9</p> <p>S2.2</p> <p>S5.3</p>

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
C1.3 – planifier et répartir les tâches – Lister les travaux à exécuter (livraisons, commandes, réalisations) – Répartir le travail au sein de l'équipe	Avec – Bons de commande – Plannings de présence	– Les travaux à exécuter sont judicieusement répartis en tenant compte des priorités, des aléas, des compétences et disponibilité de chacun, du temps imparti.	S5.5
C1.4 – exécuter tous travaux courants – Bouquets, assemblages de tout style commercialisables	Avec – Végétaux – Accessoires – Supports et contenants – Commandes clients – Liste des besoins du magasin	– Exécution de travaux courants avec dextérité, technicité, rapidité, maîtrise des coûts et gestion optimum des stocks dans le respect des végétaux.	S2.4 S2.5 S5.4 S5.7
C1.5 – réaliser des travaux floraux élaborés – Sur des thèmes couvrant les événements de la vie et mettant en œuvre tout style, expressions et techniques : piquage, liage, montage, ficelage, tissage, collage, épinglage, empilage, calage, moussage... – Mettre en valeur la réalisation	Avec – Documents illustrés ou non sur les styles architecturaux, la mode... – Tarifs – Structures, bases ou éléments – Textures – Matériaux – Matériel d'emballage	– Exécution d'un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre, d'un budget donné. – Les réalisations s'intègrent dans le contexte donné. – L'emballage est adapté et met en valeur la production.	S2.4 S2.5 S2.7 S2.8 S2.6 S3.1 S3.2 S3.3 S3.4
C1.6 – maintenir en état l'atelier floral – Veiller au rangement, nettoyage, désinfection de l'atelier et des contenants – Veiller au maintien en bon état du matériel et de l'outillage	Avec – Réglementation en matière d'hygiène – Produits d'entretien – Matériel d'entretien des locaux	– L'atelier est désinfecté et rangé. – Le matériel et l'outillage sont en bon état.	S2.3
C1.7 – prévenir maladies et accidents – Prendre les mesures nécessaires pour éviter les accidents et maladies. – Traiter les déchets.	– Trousse de secours – Contenants – Réglementation	– Les maladies professionnelles et risques sont identifiés. – La prévention est assurée.	S2.9

C2 – négociier/vendre

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
C2.1 – qualifier la clientèle – Rechercher et sélectionner les informations relatives au profil de la clientèle de la zone de chalandise – Rechercher les besoins de la clientèle de la zone de chalandise	À partir – Des informations relatives à la zone de chalandise – Des fichiers clients – Des profils clients – Des conditions générales de vente – Des tarifs – De la documentation produits	– Le profil de la clientèle sur la zone de chalandise est cerné. – Les attentes de la clientèle sont identifiées.	S4.1.3 S4.1.1 S4.1.2
C2.2 – exploiter l'offre commerciale – Repérer l'offre des concurrents dans la zone de chalandise – Élaborer l'offre commerciale du point de vente – Concevoir et exploiter un argumentaire	– Des relevés prix – Pressbooks – Documentation professionnelle – Fiches techniques	– La connaissance de la concurrence permet une mise en valeur de l'offre du magasin. – La sélection des produits correspond aux attentes, au budget de la clientèle et aux opportunités du marché. – L'argumentaire proposé répond aux mobiles et motivations décelés.	S4.1.4 S5.3
C2.3 – préparer les outils d'aide à la vente	Techniques d'information et de communication Cassettes vidéos – PLV – Album – Diaporama – CD – DVD...	Les outils d'aide à la vente sont utilisés pour la mise en valeur des produits et contribuent à l'attractivité du point de vente.	S4.2.3
C2.4 – conduire une vente-conseil	À partir – De catalogues et tarifs – Books albums – Documentation professionnelle – Fiches techniques et argumentaires – Notices – Téléphone, fax, Internet – Outils informatiques, télématique – Équipement et matériel d'encaissement – Vente à distance, transmission florale	– La vente-conseil est assurée de l'accueil à la prise de congé. – La facturation et l'encaissement sont assurés en toute autonomie. – Les coordonnées clients (adresse, téléphone, n° carte bancaire et validité) sont exactes. Le montant saisi correspond bien au montant dû.	S4.2.3 S5.6
C2.5 – traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication	– Notices – Téléphone, fax, Internet – Outils informatiques, télématique – Équipement et matériel d'encaissement – Vente à distance, transmission florale	– Les coordonnées clients (adresse, téléphone, n° carte bancaire et validité) sont exactes. Le montant saisi correspond bien au montant dû.	S4.2.3 S5.6

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
<p>C2.6 – traiter une vente complexe</p> <ul style="list-style-type: none"> – Fixer un rendez-vous au client – Identifier le contexte – Procéder à une étude préalable du besoin exprimé – Formuler une proposition commerciale – Mener l'entretien de négociation 	<p style="text-align: center;">Avec</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les outils informatiques et bureautiques – Fichiers clients – Cartes de fidélité – Résultats des ventes – Fiches de réclamation – Planning de livraison – Supports d'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> – Le rendez-vous fixé tient compte de la disponibilité des personnes concernées. – Le contexte de la commande est clairement défini : lieu, événement, participants, souhaits exprimés, budget. – L'étude menée (croquis, coûts, liste de la matière d'œuvre) permet de formuler une proposition commerciale. – Le devis est établi conformément à l'étude préalable - dans le respect de la réglementation en vigueur. – Conclusion de la vente et/ou réponse pertinente aux objections. – Les supports de fidélisation sont valorisés auprès du client. 	<p>S3.1</p> <p>S3.3</p> <p>S3.2</p> <p>S3.4</p> <p>S3.5</p> <p>S3.6</p> <p>S4.2.3</p> <p>S4.2.4</p>
<p>C2.7 – s'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mettre à jour le fichier clients – Assurer le cas échéant la livraison – Proposer un service (abonnement floral, entretien, locations) – Participer aux actions de développement de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle 		<ul style="list-style-type: none"> – Les informations clients sont actualisées. – La livraison est conforme aux attentes du client. – Les services proposés sont pertinents et en cohérence avec la politique commerciale de l'entreprise. 	<p>S4.2.4</p> <p>S4.3</p>
<p>C2.8 – traiter les réclamations</p> <ul style="list-style-type: none"> – Gérer la relation conflictuelle – Identifier la nature de la réclamation – Formuler une réponse possible – Rendre compte 		<ul style="list-style-type: none"> – L'attitude et les propos adoptés facilitent l'expression des motifs d'insatisfaction du client. – Les solutions proposées sont hiérarchisées, réalistes, adaptées et en cohérence avec la politique de l'entreprise. 	<p>S4.2.4</p>

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
C2.9 – maintenir l'attractivité du point de vente – Entretien des végétaux racinés et suivre le degré de maturation des végétaux coupés – Veiller en permanence à la bonne tenue du magasin – Participer à la mise en valeur du point de vente (intérieur/extérieur) – Réaliser une vitrine courante ou à thème – Formuler des propositions d'aménagement ou de réorganisation du magasin	Avec – Matériel d'étalage – Matériaux divers – Plans – Magazines de décoration – Éléments de décoration – Décors personnalisés – Réglementation en vigueur	– Dans le respect strict de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, d'environnement, de la législation et de la réglementation. – Le point de vente est propre, accueillant, judicieusement agencé. – Les facteurs d'ambiance choisis contribuent à la mise en valeur du magasin. – L'aménagement de la vitrine reflète l'image de marque du magasin et dynamise les ventes.	S4.2.1 S4.2.2

C3 – gérer/organiser

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
C3.1 – organiser et suivre les stocks – Organiser le rangement des végétaux, matériel et accessoires – Participer au contrôle de l'état des stocks et au réapprovisionnement – Assurer le réassortiment en petit matériel, fournitures fleuristes et accessoires – Assurer la rotation des végétaux – Identifier le ou les fournisseurs – Exploiter les informations émanant des fournisseurs – Appliquer les règles d'approvisionnement – Mettre à jour les fichiers fournisseurs, produits, stocks – Réaliser un inventaire physique – Prendre des mesures pour remédier aux erreurs, retards d'arrivages – Étiqueter les produits – Améliorer la gestion des végétaux coupés et racinés et des fournitures	Avec – Fichiers fournisseurs – Fichiers produits – Documents matérialisant les mouvements de stocks – Fichiers stocks – Matériel informatique Dans le cadre des réserves, de la chambre climatique et du magasin	– Le rangement est fonctionnel, respecte les consignes et les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. – La gestion du petit matériel, des accessoires et des fournitures : ni rupture, ni surstock est optimale. – La rotation des végétaux permet de réduire au maximum les pertes et d'éviter tout gaspillage. – Les produits sont commandés au bon fournisseur, dans la bonne quantité, au bon moment selon les procédures d'approvisionnement en usage dans l'entreprise. – Les fichiers sont actualisés en permanence et fiables. – Les actions correctives sont adaptées à la situation constatée. – L'étiquetage est conforme à la spécificité des produits et de la réglementation. – Les propositions formulées sont adaptées à la situation.	S5.3 S5.4 S4.2.1

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
C3.2 – établir devis et/ou facture – Participer à la détermination du coût de revient d'une commande – Rédiger et chiffrer un devis – Établir une facture	Avec – Tarifs – Outil informatique	– Le devis est établi en tenant compte des coûts et tarifs de l'entreprise, sans erreur, ni omission. – La facture est conforme à la commande ou au devis, sans erreur, ni omission.	S4.2.3 S5.7
C3.3 – animer une équipe – Recenser les travaux à réaliser en tenant compte des priorités – Établir le planning des tâches et les répartir au sein de l'équipe – Assurer une bonne gestion du temps et des coûts – Veiller à la fonctionnalité des postes de travail – Suivre un apprenti	Avec – Plannings – État des commandes à réaliser – Locaux et postes de travail – Moyens informatiques et télématiques	– Les ressources humaines et matérielles sont judicieusement exploitées – Les temps et les coûts sont maîtrisés	S5.5 S5.7
C3.4 – mesurer et analyser l'activité commerciale – Analyser les ventes réalisées – Participer à la fixation d'objectifs commerciaux – Mesurer et analyser avec le chef d'entreprise l'attractivité des différentes zones du magasin – Formuler des propositions d'amélioration de la performance commerciale	– L'état des ventes	– L'analyse est pertinente et permet à l'entreprise de prendre le cas échéant des mesures correctives.	S4.1.3
C3.5 – participer à l'analyse de la rentabilité de l'entreprise – Identifier les charges fixes et variables et mesurer leur incidence sur les coûts – Calculer les coûts et déterminer le prix de revient des productions – Participer à la fixation des prix – Participer à la détermination du seuil de rentabilité pour une commande donnée	Avec – Ensemble des charges – Clé des répartitions des charges fixes – Outil informatique – Réglementation fiscale	– Les charges sont correctement identifiées et leur incidence sur les coûts mesurée. – Le prix de vente est correctement fixé, il tient compte du coût de revient des productions et de la marge appliquée par l'entreprise. – Le seuil de rentabilité est déterminé avec précision.	S5.7 S5.7

Savoir-faire (être capable de...)	Conditions de réalisation (on donne...)	Critères d'évaluation (on exige...)	Savoirs associés
C3.6 – mettre en œuvre la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement – Participer au tri sélectif – Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à la profession	Avec – Textes réglementaires	– L'application de la réglementation est vérifiée, les irrégularités sont repérées et signalées	S2.9

Savoirs associés

- S1 – botanique
- S2 – technologie
- S3 – arts appliqués et histoire de l'art
- S4 – commercialisation et négociation
- S5 – gestion – organisation
- S6 – environnement économique, juridique et social de l'entreprise

S1 – botanique

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S1.1 bis - l'hérédité	– Expliquer le monohybridisme – Définir l'hybridation.
S1.2 – l'introduction à l'étude des différents groupes végétaux – Les Bryophytes (mousses) – Les Ptéridophytes (fougères) – Les Gymnospermes (conifères)	– Dessiner et légender un schéma de polytric – Représenter schématiquement le cycle de reproduction d'un polytric – Dessiner et légender un schéma de pied de polypode – Représenter schématiquement le cycle de reproduction d'un polypode – Dessiner et légender un schéma de pin – Représenter schématiquement le cycle de reproduction d'un pin
S1.3 – les hormones végétales – L'auxine – Les autres hormones	– Définir un tropisme – Citer et décrire les principaux tropismes de la tige et de la racine (phototropisme, géotropisme, thigmotropisme) – Rôles de l'auxine – Citer les différents effets des autres hormones

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S1.4 – la multiplication végétative	<ul style="list-style-type: none"> – Définir ce que l'on appelle la multiplication végétative ou voie asexuée (clone) – Citer et expliquer les principaux modes de multiplication végétative naturelle ou artificielle avec des exemples (marcottage, bouturage, greffage, drageon, stolon, bulbille, tubercule, division des touffes, microbouturage) – Citer les avantages et inconvénients de la multiplication végétative ou de la reproduction asexuée
S1.5 – la physiologie végétale <ul style="list-style-type: none"> – Absorption racinaire – Transpiration végétale – Fonction chlorophyllienne – Respiration 	<ul style="list-style-type: none"> – Expliquer le phénomène d'osmose à partir du schéma d'une cellule turgescente ou en plasmolyse – Expliquer le transport de l'eau de cellule en cellule, du poil absorbant au péricycle – Citer les éléments minéraux macro et oligoéléments indispensables à la bonne croissance d'une plante – Définir la perméabilité sélective de la paroi cellulosique et de la membrane cytoplasmique – Donner la composition de la sève brute – Définir le phénomène – Expliquer le rôle de la transpiration pour la circulation de la sève (xylème, phloème) – Décrire une expérience mettant en évidence la transpiration – Expliquer le mécanisme d'ouverture et de fermeture des stomates – Citer et décrire les facteurs qui influencent la transpiration (nombre de stomates, action du vent, degré d'éclairement, température) – Définir le phénomène de la photosynthèse – Citer les différents facteurs qui influencent le mécanisme – Donner la composition de la sève élaborée – Définir la respiration et expliquer le phénomène chimique qu'elle engendre (oxydation, combustion) – Légèrer le schéma général d'une plante pour illustrer le trajet de la sève brute et de la sève élaborée, et mettre en évidence les échanges gazeux
S1.6 – adaptation des plantes à la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> – Énumérer les possibilités dont disposent les plantes pour lutter contre la sécheresse et citer les adaptations réalisées par les plantes xérophytes

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S1.7 – parasitologie	<ul style="list-style-type: none"> – Définir un parasite – Définir une maladie cryptogamique – Citer et définir les principales maladies cryptogamiques et les symptômes associés (oïdium, botrytis, rouilles) – Citer et identifier les principaux parasites et insectes ainsi que les symptômes associés (nématodes, cochenilles, pucerons, aleurodes, thrips, larves mineuses, charançons, perce-oreilles, chenilles, acariens) – Expliquer la biologie de ces parasites (cycle simplifié de reproduction), afin d’adapter les traitements – Énoncer et décrire le traitement à mettre en place dans le respect de la réglementation en vigueur et de l’environnement (bactéricides, antibiotiques, fongicides, nématicides, insecticides d’ingestion, de contact, systémiques) – Expliquer la lutte intégrée (traitement biologique) – Expliquer les conditions d’utilisation des produits phytosanitaires en tenant compte de la législation européenne
S1.8 – les substrats <ul style="list-style-type: none"> – Les différents sols naturels – Les différents milieux – Le pH du sol – Les adjuvants (engrais) 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et caractériser <ul style="list-style-type: none"> • les composants terreux naturels • les différents milieux – Classer les végétaux en fonction de ces différents milieux – Énumérer, caractériser et préciser les fonctions des différents adjuvants – Citer le substrat adapté à chaque type de plante – Citer les différentes étapes d’un bon rempotage
S1.9 – la botanique appliquée <ul style="list-style-type: none"> – Environnement naturel : le biotope <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes zones (tempérée, méditerranéenne, tropicale et sub-tropicale, désertique, la steppe et la toundra, tourbière). • Les modes de culture <ul style="list-style-type: none"> - végétation spontanée - culture plein-champ - culture sous abri - acclimatation - forçage (culture hors-saison, photopériodisme) – La culture hydroponique ou hydroculture – les différents supports, la nourriture, l’entretien et les soins – La nanification (bonzaï) : <ul style="list-style-type: none"> • historique • environnement naturel • taille • entretien et soins 	<ul style="list-style-type: none"> – Donner les caractéristiques de chaque zone et illustrer par des exemples de végétaux – Citer les différents modes de culture et leurs principales caractéristiques – Préciser les avantages et inconvénients de chaque mode de culture pour le conseil au client – Expliquer les principes de l’hydroculture et les conséquences à en tirer au niveau des conseils à donner à la clientèle – Préciser les soins à donner aux bonzaïs

S2 – technologie

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S2.1 – la qualité des végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les signes de reconnaissance de la qualité des végétaux – Les chartes de qualité <ul style="list-style-type: none"> • règlement • documents – Caractéristiques générales retenues pour la classification normalisée des végétaux coupés et racinés – Compatibilité et incompatibilité des végétaux entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> – Donner les définitions de label <ul style="list-style-type: none"> • appellation • certification • normalisation – Indiquer les contenus et préciser l'utilité d'une charte de qualité – Énumérer les documents qui l'accompagnent – Illustrer par des exemples de mise en application – Lister les critères de reconnaissance de la qualité d'un végétal – Énumérer les incompatibilités
<p>S2.2 – la durée de vie des végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les règles d'hygiène <ul style="list-style-type: none"> • Outils • Contenants • Locaux • Matériel – La température <ul style="list-style-type: none"> • Chambre climatique : conditions d'utilisation (gestion, entretien...), conservation hors hydratation • Climatisation du magasin : équilibre thermique, hygrométrie – L'eau <ul style="list-style-type: none"> • Les différents arrosages des végétaux racinés • Les signes extérieurs de déshydratation ou de surhydratation • Les techniques de mise à l'eau des fleurs et feuillages coupés – thermométrie, antipollution, produits conservateurs – L'éclairage – Les soins courants aux végétaux racinés (en dehors de la réhydratation) <ul style="list-style-type: none"> • Taille, effleurage, lustrage, rempotage, tuteurage. 	<ul style="list-style-type: none"> – Énumérer les règles d'hygiène définies dans les chartes de qualité et la réglementation – Énoncer les principes d'utilisation et d'entretien d'une chambre climatique – Énumérer les avantages et les inconvénients de la climatisation du magasin – Identifier les signes extérieurs d'excès ou d'insuffisance d'hydratation – Citer les différentes méthodes d'hydratation – Préciser la classification et l'utilisation des produits conservateurs – Préciser la quantité de lumière naturelle ou artificielle et la durée d'exposition nécessaire au maintien en bonne santé du végétal – Énoncer et expliquer les soins courants aux végétaux racinés

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S2.3 – l’outillage et le matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> – L’outillage et le matériel d’usage courant – Les matériaux et la créativité <ul style="list-style-type: none"> • Contenants, supports et accessoires achetés, et/ou créés et/ou fabriqués • Matériaux nouveaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Préciser pour chaque outil et matériel son utilisation et son entretien – Illustrer et justifier l’utilisation des divers matériaux dans le travail floral
<p>S2.4 – les styles et expressions</p> <p>NB – Les points ci-dessous concernent les végétaux racinés et coupés.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Étude approfondie des trois styles <ul style="list-style-type: none"> • Décoratif • Végétatif • Linéaire – Expressions et mouvements du travail floral <ul style="list-style-type: none"> • Parallèle • Graphique • Flou • Fluide • Actif • Passif • Néo-décoratif - structuré • Par masses - groupé • ... – Les mouvements des végétaux – Les textures – Les couleurs – La morphologie des végétaux – Équilibre, proportions et volumes 	<ul style="list-style-type: none"> – Définir et énoncer les caractéristiques de chaque style et justifier d’un choix en fonction d’un contexte de réalisation – Repérer, replacer les styles à travers l’histoire de l’art et suivre leur évolution – Décliner et exprimer sous forme de schémas les expressions et mouvements d’un travail floral – Décliner les expressions qui découlent de chaque style – Affirmer et personnaliser un style au travers d’un schéma, d’un croquis – Justifier le choix des végétaux, accessoires et contenants en fonction des styles et expressions – Identifier les mouvements, les textures, les couleurs et la morphologie des végétaux pour une expression optimale en travail floral, dans le respect du végétal et du style – Respecter les principes d’équilibre dans le cadre de toute réalisation florale classique ou innovante
<p>S2.5 – les techniques de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Approfondissement des techniques de base <ul style="list-style-type: none"> • Piquage, liage, montage, ficelage, tissage, collage, épinglage, empilage, calage, moussage, quadrillage, auto-blocage, – Les techniques nouvelles ou novatrices – La diversité des techniques d’hydratation (mousses couleur, pipettes, fruits...) 	<ul style="list-style-type: none"> – Définir les techniques spécifiques à chaque style et justifier leur choix dans le cadre d’une réalisation florale – Argumenter le choix d’une technique innovante et l’adapter à l’exigence du style et du travail à réaliser

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S2.6 – les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés</p> <ul style="list-style-type: none"> – Bouquets de style décoratif ou linéaire (simples ou complexes) <ul style="list-style-type: none"> – Assemblages floraux – Compositions florales – Pièces de forme – Coupes de plantes – Compositions racinées – Jardins <p style="margin-left: 150px;">} Le style décoratif ou linéaire ou végétatif et de toutes expressions</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Lister les étapes de réalisation des bouquets selon leur style et expressions – Représenter par une esquisse en couleurs le bouquet dans le cadre de l'établissement d'une proposition commerciale – Énoncer les étapes de réalisation d'un travail en fleuristerie selon les styles et expressions – Élaborer une fiche de travail et illustrer par un croquis – À partir d'un document, mettre en évidence les caractéristiques d'un assemblage ou d'une composition de végétaux
<p>S2.7 – l'environnement événementiel, culturel, régional et saisonnier</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les spécificités régionales – L'influence des cultures – Les fêtes calendaires – L'évènementiel <ul style="list-style-type: none"> • Les événements de la vie <ul style="list-style-type: none"> - Deuil - Mariage - Naissance - ... • Les manifestations <ul style="list-style-type: none"> - Salons - Concours - Défilés - Manifestations sportives... 	<p><i>Dans le cadre d'une réalisation florale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Prendre en compte le contexte pour opérer des choix judicieux de végétaux, de couleurs, d'accessoires, de contenants, de supports, de style
<p>S2.8 – les autres végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Végétaux déshydratés – Végétaux séchés – Végétaux lyophilisés – Végétaux stabilisés – Végétaux « tissu » 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier la typologie des végétaux pour une utilisation appropriée en fleuristerie. – Identifier les caractéristiques propres à chaque type de végétaux pour un conseil adapté au client
<p>S2.9 – l'hygiène et la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maladies auxquelles le fleuriste est exposé et leur prévention <ul style="list-style-type: none"> • Tétanos • Allergies diverses • Refroidissement (utilisation de la chambre climatique), • Crevasses, gerçures • Maladies du dos – La trousse de premiers secours – Prévention des accidents liés au métier <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux risques liés aux différents types d'appareils existant dans une entreprise de fleuristerie – Le traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> – Indiquer les précautions à prendre en cas de coupure ou de brûlure – Lister les règles de prévention des risques et des maladies – Énoncer les règles ergonomiques à respecter dans l'exercice du métier – Énumérer le contenu de la trousse de premiers secours <p><i>À partir de documents techniques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Lister les précautions à prendre – Élaborer une fiche d'instructions

S3 – arts appliqués et histoire de l’art

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S3.1 – histoire de l’art et travail floral</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les styles d’architecture et de décoration <ul style="list-style-type: none"> • Étude simple, géographique et chronologique de l’Antiquité au XXI^e siècle • Architecture intérieure et extérieure • Influence sur l’art floral – Mode vestimentaire et art floral <ul style="list-style-type: none"> • Évolution et tendances • Couleurs • Mouvements contemporains • Influence sur l’art floral – Sculpture et peinture <ul style="list-style-type: none"> • Étude de quelques œuvres marquantes 	<ul style="list-style-type: none"> – Situer le métier de fleuriste dans l’histoire de l’art – Identifier les styles d’architecture et de décoration – Dégager les caractéristiques formelles de chaque style architectural et décoratif – Reconnaître un style architectural et/ou décoratif sur documents pour proposer un travail floral adapté – Proposer un travail floral en fonction d’un vêtement – Dégager les caractéristiques d’une peinture, d’une sculpture à partir de documents et adapter un travail floral
<p>S3.2 – art floral et symbolique</p> <ul style="list-style-type: none"> – L’expression des sentiments par les fleurs <ul style="list-style-type: none"> • Symbolique des fleurs • Symbolique des couleurs • Symbolique des nombres • Symbolique des formes 	<ul style="list-style-type: none"> – Préciser en donnant des exemples, comment la fleur peut être considérée comme support de communication
<p>S3.3 – recherche documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recherche d’informations historiques et contemporaines <ul style="list-style-type: none"> • Arts décoratifs, • Arts appliqués • Architecture • Décoration intérieure • Arts de la table • Arts et traditions populaires 	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionner, organiser, classer un ensemble de documents en fonction de critères définis

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S3.4 – techniques d’expression</p> <ul style="list-style-type: none"> – Formes et volumes – Textures – Matières – Couleurs – Lumières – Espaces et perspectives – Harmonies 	<p><i>Dans le cadre d’une mise en situation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer et représenter les éléments d’environnement ou de décor du travail floral – Identifier et traduire des rapports et des proportions, des couleurs – Interpréter, modifier, transposer, adapter des éléments, des formes, des couleurs en vue d’imaginer une composition florale – Justifier le choix d’une technique d’expression et la maîtriser (crayons, feutres, aquarelles, encre de Chine, gouache...)
<p>S3.5 – techniques de représentation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Croquis/esquisse – Dessin – Maquette – Schéma – Infographie 	<ul style="list-style-type: none"> – Représenter un projet de façon lisible
<p>S3.6 – mise au point d’un projet de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Analyse de la demande <ul style="list-style-type: none"> • Données claires • Contraintes esthétiques et techniques – Exploitation des ressources documentaires <ul style="list-style-type: none"> • Photos, croquis, esquisses • Références de style • Modèle, Internet – Mise au point d’un projet de réalisation en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> • De l’esthétique • Du style • De la technique de fabrication • De la destination de la réalisation (lieu, clientèle, événement) 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier clairement la demande (données et contraintes) – Sélectionner les informations utiles – Imaginer plusieurs propositions répondant à la demande – Choisir une proposition, justifier son choix et la traduire de façon explicite et esthétique

S4 – commercialisation et négociation

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S4.1 – l’approche mercatique</p> <p>S4.1.1 – démarche mercatique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les composantes de la mercatique – Les besoins et motivations des consommateurs – L’évolution du comportement du consommateur et de ses habitudes d’achat – Le pouvoir des consommateurs 	<p><i>Dans le cadre d’une entreprise de fleuristerie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Différencier les types de besoins (Maslow) – Définir la démarche mercatique – Identifier le rôle des associations de consommateurs
<p>S4.1.2 – l’appareil commercial en fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les formes de commerce – Les méthodes de vente – L’évolution de l’appareil commercial (centres commerciaux, centre-ville, périphéries, urbanisme commercial) 	<p><i>À partir d’une mise en situation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Énoncer les atouts et inconvénients du commerce indépendant – Comparer les différentes formes de commerce en fleuristerie – Relever les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de vente – Analyser l’e-commerce (commerce électronique) : constats, raison d’être, freins, avantages, inconvénients) – Dégager les conséquences de l’évolution de l’appareil commercial
<p>S4.1.3 – l’analyse commerciale du marché de la fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les composantes du marché (offre, demande, concurrence, environnement) et leurs principales caractéristiques – L’étude de marché d’une unité commerciale (objectifs et techniques) – La recherche de l’implantation optimum – La zone de chalandise – L’étude du comportement du consommateur (questionnaire) 	<p><i>À partir d’un cas concret</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier et définir les différentes composantes du marché et leurs caractéristiques – Décrire et analyser les évolutions du marché (démographique, économique, socioculturelle) et préciser leurs incidences sur la consommation actuelle en fleuristerie – Caractériser et mesurer la clientèle potentielle – Définir et préciser les principes et conditions de mise en œuvre des techniques : <ul style="list-style-type: none"> • Études documentaires • Enquêtes par questionnaire • Panels • Études de motivation – Identifier les éléments clés d’une étude de zone de chalandise – Identifier la clientèle d’un point de vue qualitatif et quantitatif

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<ul style="list-style-type: none"> - Le chiffre d'affaires potentiel - Le plan de marchéage (politique commerciale) 	<p><i>Dans le cadre d'une étude de cas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un chiffre d'affaires potentiel - Relever les moyens utilisés pour repositionner un produit - Repérer les agents d'influence - Étudier un questionnaire - Dégager sur un questionnaire les éléments observés - Définir les différentes composantes du plan de marchéage et expliciter leur rôle <ul style="list-style-type: none"> • Assortiment, gamme • Produits et services • Prix et marges • Distribution commerciale
<p>S4.1.4 – l'action commerciale en fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le produit et ses caractéristiques (cycle de vie, gamme, recherche et innovation, signes de qualité) - Le choix d'une politique de produit - La proposition d'une politique de prix (éléments du prix, détermination du P.V., incidence de la TVA, offres promotionnelles) - La proposition d'une politique de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une gamme - Lister les critères de réussite du lancement d'un produit - Justifier le choix d'une politique de prix - Citer les axes stratégiques en matière de prix, assortiment, services
<p>S4.2 – la commercialisation en fleuristerie</p> <p>S4.2.1 – le cadre de vente</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'emplacement et les aspects extérieurs (aménagements extérieurs, enseigne, vitrine) - L'aménagement du point de vente (éléments, contraintes, cohérence, propositions d'optimisation) <p>- La réglementation en matière de prix et d'espace de vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et caractériser l'image du point de vente, la notoriété - Énumérer les éléments du cadre de vente - Analyser l'agencement d'un magasin à partir d'un exemple et proposer des solutions d'optimisation - Justifier et analyser l'aménagement d'une vitrine à partir d'un thème, d'un document, d'une mise en situation - Énumérer les règles de sécurité relatives à l'espace de vente - Relever les dispositions à respecter en matière d'utilisation de l'espace extérieur de vente à partir d'un texte de réglementation - Indiquer les obligations réglementaires en matière de prix
<p>S4.2.2 – le merchandising en fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation et la présentation marchande des produits - L'animation du point de vente (éclairage, ambiance, décor, climatisation...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'analyse d'un cas concret d'implantation et de présentation marchande des produits, dégager les points forts et les points faibles, formuler des suggestions - Déterminer à partir d'objectifs commerciaux, l'implantation et la présentation judicieuses des produits - Identifier les principaux éléments d'animation d'un point de vente - Préciser l'impact de l'aménagement du point de vente sur la clientèle

<p align="center">Connaissances (notions et principes)</p>	<p align="center">Limites de connaissances (niveau exigé)</p>
<p>S4.2.3 – la vente/négociation en fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entretien téléphonique <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil • La prise de commande • La vente à distance (VAD) • Le rappel pour la prise de rendez-vous • Vocabulaire et mots-clefs - Les situations de négociation : <ul style="list-style-type: none"> • L'acheteur particulier (mariage, deuil, événementiel) • L'acheteur professionnel (abonnement, événementiel) • L'acheteur administratif (abonnement, événementiel) - La préparation de l'entretien <ul style="list-style-type: none"> • Les outils d'aide à la vente <ul style="list-style-type: none"> - Carte commerciale - Plaquette - Books - Argumentaires - Technologies de la communication appliquées à la vente - Les étapes de la négociation <ul style="list-style-type: none"> • La prise de contact • La découverte et la reformulation des besoins • La présentation d'une offre adaptée • L'argumentation • Le traitement des objections • La proposition du prix et des conditions commerciales • La conclusion • La prise de congé - Les documents commerciaux <ul style="list-style-type: none"> • La lettre commerciale • Le bon de commande • Le devis • La facture 	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les différentes situations d'entretien téléphonique (filtre, accueil, vente) - Préciser l'importance de l'accueil au téléphone - Indiquer les formules professionnelles et les procédures couramment utilisées - Identifier et caractériser les différents types de situations de négociation - Indiquer les modalités d'élaboration d'un outil d'aide à la vente - Identifier et caractériser les différents outils : nature, objectifs, contraintes, fonctionnalités et règles d'utilisation dans le processus de vente - Énumérer les différentes étapes de la négociation - Identifier et caractériser les différents types de clientèle : potentielle, temporaire, fidèle - Identifier besoins, motivations, freins selon le client - Énumérer et caractériser les éléments constitutifs des documents commerciaux - À partir d'une situation donnée, établir un document commercial
<p>S4.2.4 – le suivi de la clientèle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi des ventes <ul style="list-style-type: none"> Livraison Règlement Réclamations SAV - La fidélisation de la clientèle - Les services à la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer les modalités en matière de livraison - Identifier les modes et délais de paiement appliqués aux clients en fleuristerie - Identifier les situations de conflit et les techniques à utiliser pour les prévenir et les résoudre - Expliquer la notion de SAV en fleuristerie - Citer et expliquer les moyens de fidélisation des clients - Dégager l'intérêt d'une stratégie de fidélisation et ses limites - Identifier les services proposés aux clients en fleuristerie

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S5.3 – achats et gestion des approvisionnements</p> <ul style="list-style-type: none"> – Spécificités de la gestion – produit en fleuristerie – La gestion des contenants, accessoires et matériaux de base – Importance des achats <ul style="list-style-type: none"> • Prix, qualité, délais • Systèmes d'achat – Évaluation des besoins <ul style="list-style-type: none"> • Selon les commandes en cours • Renouvellement du stock • Selon la saisonnalité des ventes – Choix du fournisseur <ul style="list-style-type: none"> • Critères de choix d'un fournisseur • Consultation des fichiers existants • Mise à jour des fichiers – Passation des commandes <ul style="list-style-type: none"> • Forme et coût • Bon de commande, bulletin de commande – Réception et contrôle des livraisons fournisseurs <ul style="list-style-type: none"> • Contrôles quantitatifs, qualitatifs • Formulation des réserves • Étiquetage • Référence produit • Référence fournisseur • Date d'achat • Prix d'achat codé • Prix de vente 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les modes de gestion correspondant à la nature des achats – Expliquer les systèmes d'achats spécifiques à la fleuristerie (végétaux, contenants, accessoires, matériaux) – Définir les besoins d'achat à partir des stocks et des prévisions de production – Lister les critères de choix d'un fournisseur – Proposer, en le justifiant, le choix d'un fournisseur dans le cadre d'une étude de cas – Énumérer tous les éléments du bon de commande – Établir, compléter, vérifier un bon ou bulletin de commande – Comparer bon de commande et bulletin de commande <p><i>Dans le cadre d'une étude de cas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en évidence les écarts éventuels constatés – Indiquer les réserves à formuler – Indiquer les éléments figurant sur l'étiquetage et leur utilité
<p>S5.4 – gestion des stocks</p> <ul style="list-style-type: none"> – Procédures de gestion des stocks en fleuristerie – Organisation matérielle du stockage – contraintes et réglementation – Rotation des stocks – Valorisation des stocks – Niveaux d'alerte des stocks (notion de rupture de stock) – Étude des mouvements des stocks (stock dormant) – Suivi des pertes (végétaux et consommables) <ul style="list-style-type: none"> • Cahier des pertes – Approche prévisionnelle – Inventaire physique 	<ul style="list-style-type: none"> – Énumérer les règles de stockage – Expliquer la procédure du suivi des stocks en fleuristerie – Critiquer un plan de stockage, proposer éventuellement des modifications en les justifiant – Expliquer les règles d'utilisation et d'organisation de la chambre climatique – Justifier le suivi des pertes – Préciser l'utilité d'une gestion prévisionnelle en matière de stocks – <i>Dans le cadre d'une étude de cas</i>, établir une prévision d'achat et/ou rédiger une commande

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S5.5 – organisation du travail en fleuristerie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Organisation du travail en atelier <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'espace • Répartition des tâches • Approche ergonomique • Gestion du temps • Outils d'organisation – Organisation de l'espace de vente (cf Commercialisation/négociation) – Contrôle de la production 	<p><i>Dans le cadre d'une mise en situation en atelier floral</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Proposer une organisation de son travail en recherchant la meilleure productivité – Définir les besoins en matériel, matière d'œuvre, personnel en fonction de l'organisation de la production – Proposer une répartition du travail au sein d'une équipe – Indiquer les contrôles opérés à l'issue d'une production
<p>S5.6 – gestion des relations clients</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise à jour des fichiers clients – Prise des commandes clients – Réductions – Facturation – TVA – taux et mécanisme – Encaissement – modalités 	<ul style="list-style-type: none"> – Établir, compléter, vérifier une facture à partir d'un devis, de tarifs, du fichier clients, d'un bon de commande – Citer les différents taux de TVA et leurs champs d'application respectifs – Expliquer le mécanisme de la TVA – Lister les opérations administratives accompagnant les règlements
<p>S5.7 – le prix de vente d'un produit ou d'une prestation</p> <ul style="list-style-type: none"> – La stratégie de fixation de prix – Les éléments de fixation du prix de vente <ul style="list-style-type: none"> • Charges fixes/variables • Coût des moyens humains • Coût des moyens techniques (entretien, maintenance, amortissement) • Coût des moyens de financement • Coût d'achat/coût matières • Coût de fabrication • Coût de revient 	<ul style="list-style-type: none"> – Définir une politique de prix <ul style="list-style-type: none"> • Politique d'écrouissage • Politique de pénétration • Politique de promotion d'une gamme • Politique d'alignement – Identifier les différentes approches de fixation d'un prix <ul style="list-style-type: none"> • Par la demande • Par les coûts • Par la concurrence – Identifier les différentes catégories de charges – Calculer un coût élémentaire contenu dans une prestation générale – Identifier les éléments de fixation du prix de vente d'un produit ou d'une réalisation et les principes de calcul à appliquer <ul style="list-style-type: none"> • Coûts • Marge commerciale (en valeur absolue et en valeur relative) • Coefficient multiplicateur (justification) • Réductions accordées au client (rabais, remise, ristourne) • Taux de TVA (principaux taux en vigueur) – Définir le prix psychologique et ses éléments de calcul – Identifier les conséquences du non-respect de la réglementation en matière de prix

S6 – environnement économique juridique et social

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S6.1 – le cadre économique</p> <p>S6.1.1 – l’entreprise dans le tissu économique – Branche, secteur, filière Ses produits et leur place dans l’activité économique nationale</p> <p>S6.1.2 – la diversité des entreprises – Critère de classification juridique, économique : conséquence de l’appartenance à une catégorie sur les caractéristiques de la gestion de l’entreprise. (Les entreprises individuelles, les sociétés, les chaînes, les entreprises affiliées, la franchise)</p>	<p><i>À partir de statistiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Situer une entreprise donnée dans une branche, un secteur, une filière – Mettre en évidence son importance relative – Mettre en évidence les liens d’une entreprise donnée avec d’autres entreprises (fournisseurs, clients, distributeurs, sous-traitants...) – Classer une entreprise donnée, connue ou faisant l’objet d’une documentation dans les diverses typologies existantes, et en déduire des conséquences en matière d’indépendance
<p>S6.2 – les facteurs d’environnement</p> <p>S6.2.1 – les marchés, les acteurs, les contraintes – Marché commercial – concurrents, clients, appareils de distribution. – Marché du travail – population active, le personnel – Marché financier : les banques, les associés – Marchés de biens et services – matières premières, produits finis.</p> <p>S6.2.2 – l’environnement technologique et socio-culturel – Les évolutions techniques en cours – Modes de vie et comportements de consommateurs.</p>	<p><i>À partir d’une documentation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier les éléments d’environnement (national et international) dont une entreprise doit tenir compte – Caractériser l’état d’une branche, d’un secteur ou d’une filière au regard de ses contraintes d’environnement – Identifier les principales conséquences des évolutions (techniques, socio-culturelles) en cours
<p>S6.3 – le cadre social</p> <p>S6.3.1 – le droit social – Les sources : pluralité, loi, conventions collectives... – Les relations individuelles du travail <ul style="list-style-type: none"> • Le contrat de travail • L’apprentissage • Les congés • La durée et l’aménagement du temps de travail • La rémunération du temps de travail • Les droits à la formation • Le conseil de prud’hommes </p>	<p><i>À partir d’une étude de cas portant sur les relations de travail dans l’entreprise</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier ce qui ressort de la loi, ce qui ressort de la convention collective – Déterminer les droits et les obligations de chacun – Citer les démarches nécessaires à la conclusion d’un contrat d’apprentissage – Établir un bulletin de paye à partir des éléments bruts fournis – Appliquer les règles appropriées légales ou conventionnelles à des situations simples données.

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<ul style="list-style-type: none"> - Les relations collectives du travail <ul style="list-style-type: none"> • les syndicats • les délégués du personnel • le comité d'entreprise • la convention collective <p>S6.3.2 – la protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité sociale et protection obligatoire - Autres organismes de protection (caisses professionnelles) 	<p><i>À partir d'une situation donnée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le rôle des syndicats et celui des principales institutions représentatives du personnel - Analyser une situation donnée en fonction de la convention collective <ul style="list-style-type: none"> - Décrire la mise en œuvre des principales modalités de protection sociale de la branche
<p>S6.4 – le contexte juridique et réglementaire</p> <p>S6.4.1 – le cadre général</p> <ul style="list-style-type: none"> - La règle du droit et les sources - La personnalité juridique - Notion de capacité - Les droits et leur preuve <p>S6.4.2 – réglementation et fiscalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forme juridique - Entreprise individuelle - EURL - SARL - SA <ul style="list-style-type: none"> - La fiscalité - Le forfait - le réel simplifié - La TVA - La déclaration annuelle : des salaires, des résultats <p>S6.4.3 – activité contractuelle et responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contrats <ul style="list-style-type: none"> • Vente • Transport de marchandises • Concession et franchise • Bail commercial • Crédit bail - Les modes de règlement <ul style="list-style-type: none"> • Chèque, carte de paiement, de crédit • Lettre de change • La créance - La responsabilité <ul style="list-style-type: none"> • Civile et pénale • Contractuelle • Délictuelle - L'assurance professionnelle 	<p><i>Décrire le cadre général du droit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sources de la règle de droit - La personnalité juridique - La capacité <p><i>À partir d'un exemple</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir un mode de preuve et justifier son choix <p><i>À partir d'éléments concrets</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la forme juridique qu'il serait opportun de retenir - Définir dans le cadre d'une situation donnée, la forme de déclaration fiscale appropriée - Rédiger les documents courants (ex : la déclaration mensuelle de la TVA) <p><i>Définir pour un contrat déterminé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les parties du contrat - Son objet - La cause - Les obligations. <p><i>À partir d'étude de cas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les procédures de recouvrement à mettre en œuvre en cas de non-paiement. <p><i>À partir de situations concrètes simples, apprécier la ou les natures de responsabilité de l'entreprise qui peuvent être engagées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les besoins en assurance et ses limites dans une situation professionnelle donnée.

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
<p>S6.5 – le cadre institutionnel</p> <p>S6.5.1 – les sources des règles du droit – Constitution, traité – Loi, règlement</p> <p>S6.5.2 – institutions politiques (la séparation des pouvoirs) – L'exécutif – Le législatif <ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement • Le Sénat – Le judiciaire</p> <p>S6.5.3 – institutions territoriales – La région, le département, la commune – Les rapports avec l'État</p> <p>S6.5.4 – la C.E.E. – Le grand marché européen – Définition, application – Conséquences</p>	<p>– Apprécier et hiérarchiser la valeur juridique des traités, lois, décrets</p> <p>– Identifier et définir les principaux pouvoirs</p> <p>– Caractériser : le régime présidentiel, dans le cadre de la constitution en vigueur</p> <p>Déterminer les attributions des institutions territoriales</p> <p>– Apprécier les conséquences économiques et juridiques de la mise en place du grand marché européen dans l'activité professionnelle</p>

Unités constitutives du référentiel de certification

**Tableau de correspondance entre compétences
et unités constitutives du brevet professionnel Fleuriste**

Compétences	U1.1	U1.2	U1.3	U2.0	U3.1	U3.2	U4.0	U5.0
C1 – produire								
C1.1 – réceptionner végétaux et accessoires			x	x				
C1.2 – préparer les végétaux	x			x				
C1.3 – planifier et répartir les tâches					x			
C1.4 – exécuter tous travaux courants	x							
C1.5 – réaliser des travaux floraux élaborés		x	x					x
C1.6 – maintenir en état l’atelier floral	x			x				
C1.7 – prévenir maladies et accidents				x				
C2 – négocier/vendre								
C2.1 – qualifier la clientèle						x		
C2.2 – exploiter l’offre commerciale						x		
C2.3 – préparer les outils d’aide à la vente					x			
C2.4 – conduire une vente-conseil					x			
C2.5 – traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication					x			
C2.6 – traiter une vente complexe					x			
C2.7 – s’assurer du suivi d’une vente et fidéliser le client					x			
C2.8 – traiter les réclamations						x		
C2.9 – maintenir l’attractivité du point de vente						x		x
C3 – gérer/organiser								
C3.1 – organiser et suivre les stocks							x	
C3.2 – établir devis/facture					x		x	
C3.3 – animer une équipe					x			
C3.4 – mener et analyser l’activité commerciale							x	
C3.5 – participer à l’analyse de la rentabilité de l’entreprise							x	
C3.6 – mettre en œuvre la réglementation en matière d’hygiène, de sécurité et d’environnement							x	

**Tableau de correspondance entre savoirs associés
et unités constitutives du brevet professionnel Fleuriste**

Compétences	U1.1	U1.2	U1.3	U2.0	U3.1	U3.2	U4.0	U5.0
S1 – botanique				x				
1.1 – la systématique					x			
1.1bis – l'hérédité								
1.2 – l'introduction à l'étude des différents groupes de végétaux								
1.3 – les hormones végétales								
1.4 – la multiplication végétative								
1.5 – la physiologie végétale								
1.6 – adaptation des plantes à la sécheresse								
1.7 – parasitologie								
1.8 – les substrats								
1.9 – la botanique appliquée								
S2 – technologie				x	x			
2.1 – la qualité des végétaux								
2.2 – la durée de vie des végétaux								
2.3 – l'outillage et le matériel								
2.4 – les styles et expressions	x	x	x					
2.5 – les techniques de réalisation	x	x	x					
2.6 – les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés	x	x	x					
2.7 – l'environnement événementiel, culturel, régional, saisonnier		x	x					
2.8 – les autres végétaux			x					
2.9 – hygiène et prévention								
S3 – arts appliqués et histoire de l'art	x	x	x	x	x			x
3.1 – histoire de l'art et travail floral								
3.2 – art floral et symbolique								
3.3 – recherche documentaire								
3.4 – techniques d'expression								
3.5 – techniques de représentation								
3.6 – mise au point d'un projet de réalisation								

Compétences	U1.1	U1.2	U1.3	U2.0	U3.1	U3.2	U4.0	U5.0
S4 – commercialisation et négociation								
4.1 – l’approche mercatique						x		
4.1.1 – démarche mercatique						x		
4.1.2 – appareil commercial en fleuristerie						x		
4.1.3 – analyse commerciale du marché en fleuristerie						x		
4.1.4 – action commerciale en fleuristerie						x		
4.2 – la commercialisation en fleuristerie						x		
4.2.1 – le cadre de vente						x		
4.2.2 – le merchandising en fleuristerie			x			x		
4.2.3 – la vente/négociation en fleuristerie					x			
4.2.4 – le suivi de la clientèle					x			
4.3 – la communication commerciale						x		
S5 – gestion et organisation								
5.1 – l’entreprise							x	
5.2 – le cycle d’exploitation en fleuristerie							x	
5.3 – achats et gestion des approvisionnements							x	
5.4 – gestion des stocks							x	
5.5 – organisation du travail en fleuristerie	x				x			
5.6 – gestion des relations client							x	
5.7 – le prix de vente d’un produit ou d’une prestation							x	
S6 – environnement économique juridique et social de l’entreprise							x	
6.1 – le cadre économique								
6.2 – les facteurs d’environnement								
6.3 – le cadre social								
6.4 – le contexte juridique et réglementaire								
6.5 – le cadre institutionnel								

Unité U6.0 - expression française et ouverture sur le monde

L’unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l’enseignement du français et du monde actuel communs à l’ensemble des brevets professionnels.

Botanique

Liste des feuillages classés par ordre alphabétique
 Liste des fleurs coupées classées par ordre alphabétique
 Liste des plantes fleuries classées par ordre alphabétique
 Liste des plantes vertes classées par ordre alphabétique
 Classement par familles

Liste des feuillages (65 spécimens)

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Abies nordmanniana</i>	Sapin	Pinacées
<i>Anthurium andreanum</i>	Anthurium	Aracées
<i>Asparagus densiflorus</i>	Asparagus	Asparagacées
<i>Asparagus umbellatus</i>	"	"
<i>Asparagus setaceus</i>	"	"
<i>Aspidistra eliator</i>	Aspidistra	Convallariacées
<i>Brunia albiflora</i>	Brunia	Bruniacées
<i>Buxus sempervivens</i>	Buis	Buxacées
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Chamaecyparis	Cupressacées
<i>Chamaedorea elegans</i>	"	Arécacées
<i>Chamaerops humilis</i>	Chamaerops	"
<i>Corylus tortuosa</i>	Noisetier tortueux	Bétulacées
<i>Cotinus coggygia</i>	Cotinus	Anacardiées
<i>Cotoneaster dammeri</i>	Cotoneaster	Rosacées
<i>Cycas revoluta</i>	Cycas	Cycadacées
<i>Cyperus alternifolius</i>	Papyrus	Cypéracées
<i>Cyperus papyrus</i>	Papyrus	"
<i>Dryopteris wallichiana</i>	Fougère sabre	Dryoptéridacées
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle	Équisétacées
<i>Eucalyptus cinerea</i>	Eucalyptus	Myrtacées
<i>Eucalyptus globulus</i>	"	"
<i>Eucalyptus pauciflora</i>	"	"
<i>Eucalyptus populus</i>	"	"
<i>Euphorbia marginata</i>	Euphorbe	Euphorbiacées
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	Fagacées
<i>Fatsia japonica</i>	Aralia	Araliacées
<i>Galax urceola</i>	Galax	Diapensiées
<i>Gaultheria shallon</i>	Sallal	Éricacées
<i>Grevillea asplenifolia</i>	Grevillea	Protéacées
<i>Grevillea banksii</i>	"	"
<i>Hedera helix</i>	Lierre	Araliacées
<i>Hosta fortunei</i>	Hosta	Hostacées
<i>Hosta sieboldiana</i>	"	"
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	Aquifoliées
<i>Ilex verticillata</i>	"	"
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce	Lauracées
<i>Leucadendron daphnoides</i>	Leucadendron	Protéacées
<i>Magnolia grandiflora</i>	Magnolia	Magnoliacées
<i>Magnolia aquifolium</i>	"	"
<i>Monstera deliciosa</i>	Monstera	Aracées

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Nephrolepis exaltata</i>	Nephrolepis	Davalliaceés
<i>Pandanus batistii</i>	Pandanus	Pandanaceés
<i>Philodendron erubescens</i>	Philodendron	Aracées
<i>Philodendron leyvae</i>	"	"
<i>Philodendron pertusum</i>	"	"
<i>Philodendron scandens</i>	"	"
<i>Phyllodendron selloum</i>	"	"
<i>Phormium tenax</i>	Phormium	Phormiaceés
<i>Photinia fraseri</i>	Photinia	Rosacées
<i>Pistachia lentiscus</i>	Lentisque	Anacardiaceés
<i>Pittosporum crassifolium</i>	Pittosporum	Pittosporaceés
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier plat	Rosacées
<i>Quercus palustris</i>	Chêne	Fagacées
<i>Quercus rubra</i>	Chêne d'Amérique	"
<i>Rumohra adiantiformis</i>	Fougère USA.	Davalliaceés
<i>Ruscus hypoglossum</i>	Ruscus	Ruxacées
<i>Salix tortuosa</i>	Saule tortueux	Salicacées
<i>Setaria italica</i>	Graminées	Poacées
<i>Stachys byzantina</i>	Stachys ou oreille d'ours	Lamiacées
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine	Caprifoliaceés
<i>Thuja occidentalis</i>	Thuja	Cupressaceés
<i>Typha latifolia</i>	Typha	Typhacées
<i>Viburnum tinus</i>	Laurier tin	Caprifoliaceés
<i>Viscum album</i>	Gui	Loranthacées
<i>Xerophyllum tenax</i>	Bear-grass	Mélanthiacées

Liste des fleurs coupées (169 espèces)

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa	Mimosaceés
<i>Achillea filipendulina</i>	Achillée	Asteraceés
<i>Aconitum carmichaelii</i>	Aconit	Ranunculacées/renonculacées
<i>Aconitum napellus</i>	"	"
<i>Agapanthus praecox</i>	Agapanthe	Alliacées
<i>Ageratum houstonianum</i>	Ageratum	Asteraceés
<i>Alchemilla mollis</i>	Alchemille	Rosacées
<i>Allium giganteum</i>	Allium	Alliacées
<i>Allium neopolitanum</i>	"	"
<i>Allium sphaerocephalon</i>	"	"
<i>Alpinia purpurata</i>	Alpinia	Zingiberaceés
<i>Alstroemeria hybrides</i>	Alstroemeria	Alstroemeriacées
<i>Amaranthus caudatus</i>	Amaranthe queue de renard	Amaranthaceés
<i>Amaranthus cruentus</i>	amaranthe	"
<i>Amaryllis belladone</i>	Amaryllis belladone	Amaryllidaceés
<i>Ammi majus</i>	Dille	Apiaceés
<i>Ammi visnaga</i>	"	"
<i>Ananas comosus</i>	Ananas	Bromeliaceés
<i>Anemone coronaria</i>	Anémone	Ranunculacées/renonculacées
<i>Anethum graveolens</i>	Aneth	Apiaceés
<i>Anigozanthos flavidus</i>	Pied de kangourou	Haemodoraceés

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Anthurium andreanum</i>	Anthurium	Aracées
<i>Antirrhinum majus</i>	Muflier	Scrophulariacées
<i>Arachnis becarii</i>	Orchidée araignée	Orchidacées
<i>Argyranthemum frutescens</i>	Anthemis	Asteracées
<i>Asclepia tuberosa</i>	Asclépias	Asclepiadacées
<i>Aster novi-belgii</i>	Aster	Asteracées
<i>Astilbe japonica</i>	Reine des prés	Saxifragacées
<i>Banksia baxteri</i>	Banksia	Protéacées
<i>Banksia menziesii</i>	Banksia	Protéacées
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	Asteracées
<i>Bouvardia houtteana</i>	Bouvardia	Rubiacees
<i>Brassica oleacea</i>	Chou	Brassicacées
<i>Brunia albiflora</i>	Brunia	Bruniacées
<i>Bupleurum griffithii</i>	Bupleurum	Apiacées
<i>Calendula officinalis</i>	Souci	Asteracées
<i>Callistephus chinensis</i>	Reine marguerite ou Aster de Chine	"
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune ou bruyère	Éricacées
<i>Cambria hybrides</i>	Orchidée Cambria	Orchidacées
<i>Campanula medium</i>	Campanule	Campanulacées
<i>Capsicum annuum</i>	Piment	Solanacées
<i>Carthamus tinctorius</i>	Carthamus	Asteracées
<i>Cattleya hybrides</i>	Orchidée Cattleya	Orchidacées
<i>Celosia argentea "Cristata"</i>	Célosie « crête de coq »	Amaranthacées
<i>Celosia argentea "Plumosus"</i>	Célosie	"
<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet	Asteracées
<i>Chamaelaucium uncinatum</i>	Chamaelaucium	Myrtacées
<i>Chrysanthemum hybrides</i>	Chrysanthème	Asteracées
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	Convallariacées
<i>Cosmos bipinnatus</i>	Cosmos	Asteracées
<i>Craspedia uniflora</i>	Craspedia	"
<i>Crocoshmia hybrides</i>	Crocoshmia	Iridacées
<i>Curcuma alismatifolia</i>	Curcuma	Zingiberacées
<i>Cymbidium hybrides</i>	Orchidée Cymbidium	Orchidacées
<i>Cynara scolymus</i>	Artichaut	Asteracées
<i>Dahlia hybrides</i>	Dahlia	"
<i>Delphinium consolida</i>	Pied d'alouette	Ranunculacées/renonculacées
<i>Delphinium elatum</i>	Delphinium	"
<i>Dendrobium hybrides</i>	Orchidée Dendrobium	Orchidacées
<i>Dianthus caryophyllus</i>	Œillet	Caryophyllacées
<i>Dianthus barbatus</i>	Œillet de poète	"
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale	Scrophulariacées
<i>Eremurus stenophyllus</i>	Eremurus	Asphodelacées
<i>Erica carnea</i>	Bruyère	Éricacées
<i>Eryngium planum</i>	Panicaut ou chardon	Asteracées
<i>Eucharis grandiflora</i>	Eucharis	Amaryllidacées
<i>Euphorbia fulgens</i>	Euphorbe fulgens	Euphorbiacées
<i>Eustoma russelianum</i>	Lisianthus	Gentianacées
<i>Forsythia intermedia</i>	Forsythia	Oleacées
<i>Freesia hybrides</i>	Freesia	Iridacées
<i>Fritillaria imperialis</i>	Fritillaire	Liliacées

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Gaillardia hybrides</i>	Gaillarde	Asteracées
<i>Genista fragans</i>	Genêt	Fabacées
<i>Gentiana andrewsii</i>	Gentiane	Gentianacées
<i>Gerbera jamesonii</i>	Gerbera	Asteracées
<i>Gladiolus hybrides</i>	Glaïeul	Iridacées
<i>Gloriosa superba</i>	Gloriosa	Colchicacées
<i>Godetia grandiflora</i>	Godetia	Onagracées
<i>Gomphocarpus fruticosus</i>	Boulestrier	Asclepiadacées
<i>Gomphrena globosa</i>	Gomphrena	Amaranthacées
<i>Gypsophila paniculata</i>	Gypsophile	Caryophyllacées
<i>Helianthus annuus</i>	Tournesol ou soleil	Asteracées
<i>Helichrysum bracteatum</i>	Immortelle	
<i>Heliconia stricta</i>	Héliconia	Héliconiacées
<i>Heliconia wagneriana</i>		
<i>Helleborus niger</i>	Rose de Noël	Ranunculacées/renonculacées
<i>Helleborus orientalis</i>		Ranunculacées/renonculacées
<i>Hippeastrum hybrides</i>	Amaryllis	Amaryllidacées
<i>Hyacinthus orientalis</i>	Jacinthe	Hyacinthacées
<i>Hydrangea macrophylla</i>	Hortensia	Hydrangeacées
<i>Hypericum androsaemum</i>	Millepertuis	Hypericacées
<i>Iris germanica</i>	Iris des jardins	Iridacées
<i>Iris xiphium</i>	Iris hollandais	"
<i>Ixia hybrides</i>	Ixia	Iridacées
<i>Kniphofia hybrides</i>	Kniphofia	Asphodelacées
<i>Lathyrus odoratus</i>	Pois de senteur	Fabacées
<i>Lavandula angustifolia</i>	Lavande	Lamiacées
<i>Lavandula stoechas</i>	"	"
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite	Asteracées
<i>Leucospermum cordifolium</i>	Leucospermum	Protéacées
<i>Leucospermum nutans</i>	Nutans	"
<i>Liatris spicata</i>	Liatris	Asteracées
<i>Lilium hybrides</i>	Lis	Liliacées
<i>Lilium longiflorum</i>	"	"
<i>Limonium sinensis</i>	Statice	Plumbaginacées
<i>Limonium sinuatum</i>	"	"
<i>Lupinus hybrides</i>	Lupin	Fabacées
<i>Matricaria camomilla</i>	Matricaire ou camomille	Asteracées
<i>Matthiola incana</i>	Giroflée	Brassicacées
<i>Mentha hybrides</i>	Menthe	Lamiacées
<i>Miltonia hybrides</i>	Orchidée Miltonia	Orchidacées
<i>Molucella laevis</i>	Molucelle	Lamiacées
<i>Muscari armeniacum</i>	Muscari	Hyacinthacées
<i>Muscari latifolium</i>	"	"
<i>Narcissus hybrides</i>	Narcisse	Amaryllidacées
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille	"
<i>Nerine bowdenii</i>	Nérine ou lis de Guernesey	"
<i>Nicolaia eliator = Etlingera eliator</i>	Rose de porcelaine	Zingiberacées
<i>Nigella damascena</i>	Nigelle	Ranunculacées/renonculacées
<i>Odontoglossum hybrides</i>	Orchidée Odontoglossum	Orchidacées
<i>Oncidium hybrides</i>	Orchidée Oncidium	"

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Ornithogalum arabicum</i>	Ornithogale	Hyacinthacées
<i>Ornithogalum saundersiae</i>	"	"
<i>Ornithogalum thyrsoides</i>	"	Hyacinthacées
<i>Paeonia lactiflora</i>	Pivoine	Paeoniacées
<i>Papaver orientale</i>	Pavot	Papaveracées
<i>Pennisetum alopecuroides</i>	Pennisetum	Poacées
<i>Pennisetum setaceum</i>	"	"
<i>Phalaenopsis hybrides</i>	Orchidée Phalaenopsis	Orchidacées
<i>Phlox paniculata</i>	Phlox	Polemoniacees
<i>Physalis alkekengi</i>	Physalis	Solanacées
<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique	Phytolaccacées
<i>Polyantha tuberosa</i>	Tubéreuse	Agavacées
<i>Protea compacta</i>	Protea	Protéacées
<i>Protea hybrides</i>	"	"
<i>Prunus triloba</i>	Prunus	Rosacées
<i>Ranunculus asiaticus</i>	Renoncule	Ranunculacées/renonculacées
<i>Ribes sanguineum</i>	Groseiller à fleurs	Grossulariacees
<i>Rosa hybrides</i>	Rose	Rosacées
<i>Rubus fruticosus</i>	Mûre	"
<i>Rudbeckia fulgida</i>	Rudbeckia	Asteracées
<i>Rudbeckia purpurea</i>	Rudbeckia	"
<i>Scabiosa caucasica</i>	Scabieuse	Dipsacacées
<i>Scabiosa stellata</i>	"	"
<i>Scilla siberica</i>	Scille	Hyacinthacées
<i>Sedum spectabilis</i>	Sedum	Crassulacées
<i>Solanum pseudocapsicum</i>	Pommier d'amour	Solanacées
<i>Solidago hybrides</i>	Solidago ou verge d'or	Asteracées
<i>Solidaster luteus</i>	Solidaster	Asteracées
<i>Spathiphyllum hybrides</i>	Spathiphyllum	Aracées
<i>Spiraea niponica</i>	Spirée	Rosacées
<i>Strelitzia reginae</i>	Strelitzia	Strelitziacées
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas	Oleacées
<i>Tagetes erecta</i>	Rose d'Inde	Asteracées
<i>Tagetes patula</i>	Œillet d'Inde	"
<i>Tanacetum parthenium</i>	Tanaisie	"
<i>Trachelium caeruleum</i>	Trachelium	Campanulacées
<i>Triteleia laxa</i>	Triteleia	Alliacées
<i>Triticum aestivum</i>	Blé	Poacées
<i>Tulipa hybrides</i>	Tulipe	Liliacées
<i>Vanda hybrides</i>	Orchidée Vanda	Orchidacées
<i>Veronica longifolia</i>	Véronique	Scrophulariacees
<i>Viburnum opulus</i>	Viburnum opulus ou boule de neige	Caprifoliacées
<i>Viburnum tinus</i>	Laurier tin	"
<i>Viola cornuta</i>	Pensée	Violacées
<i>Viola odorata</i>	Violette	"
<i>Zantedeschia aethiopica</i>	Arum ou calla	Aracées
<i>Zea mays</i>	Maïs	Poacées
<i>Zinnia elegans</i>	Zinnia	Asteracées

Liste des plantes fleuries (116 spécimens)

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Aechmea fasciata</i>	Bilbergia	Bromeliacées
<i>Aeschynanthus lobbianus</i>	Aeschynanthus	Gesneriacées
<i>Aloe aristata</i>	Aloés	Asphodelacées
<i>Aloe vera</i>	Aloe	"
<i>Ananas comosus</i>	Ananas	Bromeliacées
<i>Anthurium andreaeanum</i>	Anthurium	Aracées
<i>Aphelandra squarrosa</i>	Aphelandra	Acanthacées
<i>Aporocactus flagelliformis</i>	Aporocactus	Cactacées
<i>Aporocactus martianus</i>	"	"
<i>Astilbe japonica</i>	Reine des prés	Saxifragacées
<i>Begonia eliator</i>	Begonia d'intérieur	Begoniacées
<i>Begonia semperflorens</i>	Bégonia d'extérieur	"
<i>Begonia tamaya</i>	Tamaya	"
<i>Begonia tuberhybrida</i>	Bégonia tubéreux	"
<i>Bougainvillea glabra</i>	Bougainvillée	Nyctaginacées
<i>Browallia speciosa</i>	Browallia	Solanacées
<i>Calceolaria integrifolia</i>	Calcéolaire	Scrophulariacées
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune ou bruyère	Éricacées
<i>Camelia japonica</i>	Camélia	Theacées
<i>Campanula carpatica</i>	campanule	Campanulacées
<i>Campanula muralis</i>	Campanule des murailles	"
<i>Capsicum annuum</i>	Piment	Solanacées
<i>Cattleya hybrides</i>	Orchidée Cattleya	Orchidacées
<i>Celosia argentea</i>	Celosie	Amaranthacées
<i>Chrysanthemum indicum</i>	Chrysanthème	Asteracées
<i>Cineraria maritima</i>	Cinéraire maritime	"
<i>Citrofortunella microcarpa</i>	Citrofortunella	Rutacées
<i>Choisya ternata</i>	Choisya ou oranger du Mexique	"
<i>Cypripedium calceolus</i>	Sabot de Vénus européen	Cypripedacées
<i>Cytisus scoparius</i>	Cytise	Fabacées
<i>Clerodendrum thomsoniae</i>	Clerodendron	Verbenacées
<i>Clivia miniata</i>	Clivia	Amaryllidacées
<i>Columnea gloriosa</i>	Columnea	Gesneriacées
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	Convallariacées
<i>Crocus vernus</i>	Crocus	Iridacées
<i>Crossandra infundibuliformis</i>	Crossandra	Acanthacées
<i>Curcuma alismatifolia</i>	Curcuma	Zingiberacées
<i>Cyclamen persicum</i>	Cyclamen	Primulacées
<i>Cymbidium hybrides</i>	Orchidée Cymbidium	Orchidacées
<i>Dendrobium hybrides</i>	Orchidée Dendrobium	"
<i>Dicentra spectabilis</i>	Dicentra ou cœur de Marie	Fumariacées
<i>Echeveria setosa</i>	Echeveria	Crassulacées
<i>Eichhornia crasipes</i>	Eichhornia ou jacinthe d'eau	Pontederiacées
<i>Epipremnum pinnatum</i>	Pothos	Aracées
<i>Erica carnea</i>	Erica ou bruyère	Éricacées
<i>Euphorbia milii</i>	Euphorbia milii ou épine du christ	Euphorbiacées
<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Poinsettia	Euphorbiacées

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Exacum affine</i>	Exacum	Gentianacées
<i>Forsythia intermedia</i>	Forsythia	Oleacées
<i>Fuchsia hybrides</i>	Fuchsia	Onagracées
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	Amaryllidacées
<i>Gardenia jasminoides</i>	Gardenia	Rubiaceées
<i>Gloriosa rothschildiana</i>	Gloriosa	Colchicacées
<i>Guzmania lingulata</i>	Guzmania	Bromeliacées
<i>Hebe andersonii</i>	Véronique arbustive	Scrophulariacées
<i>Hibiscus rosa-sinensis</i>	Hibiscus	Malvacées
<i>Hippeastrum hybrides</i>	Arum ou calla	Aracées
<i>Hoya bella</i>	Hoya	Asclepiadacées
<i>Hoya carnosa</i>	"	"
<i>Hyacinthus orientalis</i>	Jacinthe	Hyacinthacées
<i>Hydrangea macrophylla</i>	Hortensia	Hydrangeacées
<i>Hydrangea paniculata</i>	Hydrangea	"
<i>Impatiens hybrides Nouvelle Guinée</i>	Impatiens de Nouvelle Guinée	Balsaminacées
<i>Impatiens walleriana</i>	Impatiens	"
<i>Iris reticulata</i>	Iris nain	Iridacées
<i>Jasminum polyanthum</i>	Jasmin	Oleacées
<i>Kalanchoe blossfeldiana</i>	Kalanchoe	Crassulacées
<i>Lavandula angustifolia</i>	Lavande	Lamiacées
<i>Lilium hybrides asiatique</i>	Lis	Liliacées
<i>Mammillaria bombycina</i>	Mammillaire	Cactacées
<i>Mammillaria candida</i>	"	"
<i>Medinilla magnifica</i>	Medinilla	Melastomatacées
<i>Miltonia hybrides</i>	Orchidée Miltonia	Orchidacées
<i>Muscari armeniacum</i>	Muscari	Hyacinthacées
<i>Narcissus hybrides</i>	Narcisses	Amaryllidacées
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille	"
<i>Neoregelia carolinae</i>	Neoregelia	Bromeliacées
<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose	Apocynacées
<i>Nertera granadensis</i>	Nertera	Rubiaceées
<i>Oncidium hybrides</i>	Orchidée Oncidium	Orchidacées
<i>Ornithogalum thyrsoides</i>	Ornithogale	Hyacinthacées
<i>Oxalis triangularis</i>	Oxalis	Oxalidacées
<i>Paphiopedilum hybrides</i>	Orchidée sabot de Vénus	Cypripedacées
<i>Passiflora caerulea</i>	Passiflore	Passifloracées
<i>Pelargonium peltatum</i>	Géranium lierre	Geraniacées
<i>Pelargonium zonale</i>	Géranium zonale	"
<i>Petunia hybrides</i>	Pétunia et surfinia	Solanacées
<i>Phalaenopsis hybrides</i>	Orchidée Phalaenopsis	Orchidacées
<i>Pieris japonica</i>	Pieris	Éricacées
<i>Primula acaulis</i>	Primevère	Primulacées
<i>Primula obconica</i>	Primevère obconique	"
<i>Primula malacoides</i>	Primevère malacoides	"
<i>Prunus triloba</i>	Prunus	Rosacées
<i>Rhipsalidopsis gaertneri</i>	Rhipsalidopsis ou cactus de Pâques	Cactacées
<i>Rhododendron simsii</i>	Azalée	Éricacées
<i>Rhododendron caucasicum</i>	Rhododendron	"

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Rosa hybrides</i>	Rosier	Rosacées
<i>Rosmarinus officinalis</i>	Romarin	Lamiacées
<i>Saintpaulia ionantha</i>	Saintpaulia ou violette du Cap	Gesneriacées
<i>Salvia splendens</i>	Sauge	Lamiacées
<i>Saxifraga stolonifera</i>	Saxifrage	Saxifragacées
<i>Schlumbergera hybrides = Epiphyllum hybrides</i>	Schlumbergera ou cactus de Noël	Cactacées
<i>Senecio cruentus</i>	Cinéraire	Asteracées
<i>Sinningia speciosa</i>	Gloxinia	Gesneriacées
<i>Skimmia japonica</i>	Skimmia	Rutacées
<i>Solanum pseudocapsicum</i>	Pommier d'amour	Solanacées
<i>Spathiphyllum hybrides</i>	Spathiphyllum	Aracées
<i>Stephanotis floribunda</i>	Stephanotis ou jasmin de Madagascar	Asclepiadacées
<i>Streptocarpus hybrides</i>	Streptocarpus	Gesneriacées
<i>Thymus vulgaris</i>	Thym	Lamiacées
<i>Tillandsia cyanea</i>	Tillandsia	Bromeliacées
<i>Tulipa hybrides</i>	Tulipe	Liliacées
<i>Verbena hybrides</i>	Verveine	Verbenacées
<i>Vriesea poelmanii</i>	Vriesea	Bromeliacées
<i>Vriesea splendens</i>	"	"
<i>Zantedeschia oethiopica</i>	Arum ou calla	Aracées

Liste des plantes vertes (99 spécimens)

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Adiantum raddianum</i>	Capillaire	Adiantacées
<i>Agave americana</i>	Agave	Agavacées
<i>Aglaonema commutatum</i>	Aglaonema	Aracées
<i>Aglaonema compactum</i>	"	"
<i>Alocasia amazonica</i>	Alocasia	"
<i>Ampelopsis brevunculata = Parthenocissus</i>	Vigne vierge	Vitacées
<i>Asparagus densiflorus</i>	Asparagus	Asparagacées
<i>Aspidistra eliator</i>	"	Convallariacées
<i>Asplenium nidus</i>	Alsplénium	Aspleniacées
<i>Aucuba japonica</i>	Aucuba	Cornacées
<i>Begonia rex</i>	Begonia	Begoniacées
<i>Buxus sempervivens</i>	Buis	Buxacées
<i>Caladium bicolor</i>	Caladium	Aracées
<i>Calathea mackoyana</i>	Calathea	Marantacées
<i>Calathea rufibarba</i>	"	"
<i>Calathea zebrina</i>	"	"
<i>Carex brunnea</i>	Carex	Cypéracées
<i>Ceropegia wodii</i>	Ceropegia	Asclepiadacées
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Chamaecyparis	Cupressacées
<i>Chamaecyparis obtusa</i>	"	"
<i>Chamaedorea elegans</i>	"	Arécacées
<i>Chamaerops humilis</i>	Palmier Chamaerops	"
<i>Chlorophytum comosum</i>	Chlorophytum	Anthericacées
<i>Chrysalidocarpus lutescens</i>	Areca	Arécacées

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Cissus antarctica</i>	Cissus	Vitacées
<i>Cissus rhombifolia</i>	Rhoicissus	Vitacées
<i>Cocos nucifera</i>	Cocotier	Arécacées
<i>Codiaeum variegatum</i>	Croton	Euphorbiacées
<i>Cordyline australis</i>	Cordyline	Asteliacées
<i>Cordyline fruticosa</i>	"	"
<i>Cornus alba</i>	Cornouiller	Cornacées
<i>Crassula arborescens</i>	Crassula	Crassulacées
<i>Crassula marnieriana</i>	"	"
<i>Cryptanthus bivittatus</i>	Cryptanthus	Bromeliacées
<i>Cupressus macrocarpa</i>	Cupressus	Cupressacées
<i>Ctenanthe setosa</i>	Ctenanthe	Marantacées
<i>Cycas revoluta</i>	Cycas	Cycadacées
<i>Cyperus alternifolius</i>	Papyrus	Cypéracées
<i>Dieffenbachia picta</i>	Dieffenbachia	Aracées
<i>Dieffenbachia seguine</i>	"	"
<i>Dionaea muscipula</i>	Plante carnivore Dionaea	Droseracées
<i>Dracaena fragans</i>	Dracaena	Dracaenacées
<i>Dracaena marginata</i>	"	"
<i>Dracaena sanderiana</i>	"	"
<i>Dracaena reflexa</i>	"	"
<i>Echinocactus grusonii</i>	Echinocactus	Cactacées
<i>Euonymus fortunei</i>	Fusain	Celastracées
<i>Euonymus japonicus</i>	"	"
<i>Euphorbia trigona</i>	Euphorbe	Euphorbiacées
<i>Fatsyhedera lizei</i>	Lierre fatsyhedera	Araliacées
<i>Fatsia japonica</i>	Aralia	"
<i>Ficus benghalensis</i>	Ficus	Moracées
<i>Ficus benjamina</i>	"	"
<i>Ficus binnendijkii</i>	"	"
<i>Ficus elastica</i>	"	"
<i>Ficus lyrata</i>	"	"
<i>Ficus pumila</i>	"	"
<i>Hedera helix</i>	Lierre	Araliacées
<i>Howea forsteriana</i>	Kentia	Arécacées
<i>Hypoestes phyllostachia</i>	Hypoestes	Acanthacées
<i>Juniperus squamata</i>	Génévrier	Cupressacées
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce	Lauracées
<i>Lithops optica</i>	Lithops	Cactacées
<i>Maranta leuconeura</i>	Maranta	Marantacées
<i>Monstera deliciosa</i>	Monstera	Aracées
<i>Myrtus communis</i>	Myrte	Myrtacées
<i>Musa hybrides</i>	Bananier	Musacées
<i>Nepenthes hybrides</i>	Plante carnivore Nepenthes	Nepenthacées
<i>Nephrolepis exaltata</i>	Fougère Nephrolepis	Davalliacees
<i>Nolina longifolia</i>	Beaucarnea	Nolinacées
<i>Nolina recurvata</i>	"	"
<i>Olea europaea</i>	Olivier	Oleacées
<i>Opuntia ficus-indica</i>	Figuier de barbarie	Cactacées
<i>Opuntia microdasys</i>	Opuntia ou cactus raquette	"
<i>Pachira aquatica</i>	Pachira	Bombacées

Nom latin	Nom courant	Famille
<i>Pellaea rotundifolia</i>	Fougère Pellaea	Adiantacées
<i>Peperomia caperata</i>	Peperomia	Piperacées
<i>Philodendron erubescens</i>	Philodendron	Aracées
<i>Philodendron scandens</i>	"	"
<i>Philodendron selloum</i>	Philodendron	Aracées
<i>Philodendron pertusum</i>	"	"
<i>Phoenix canariensis</i>	Palmier dattier	Arécacées
<i>Phoenix roebellini</i>	Palmier Roebellini	"
<i>Pilea cadierei</i>	Pilea	Urticacées
<i>Platynerium alpicorne</i> = <i>P. bifurcatum</i>	Fougère corne d'élan ou de cerf	Polypodiacées
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier plat	Rosacées
<i>Pteris cretica</i>	Fougère Ptéris	Pteridacées
<i>Pteris ensiformis</i>	"	"
<i>Sansevieria trifasciata</i>	Sansevieria	Dracaenacées
<i>Schefflera arboricola</i>	Schefflera	Araliacées
<i>Scirpus cernuus</i>	Scirpus	Cypéracées
<i>Sedum morganianum</i>	Sedum	Crassulacées
<i>Sedum sieboldii</i>	"	"
<i>Selaginella apoda</i>	Sélaginelle	Selaginellacées
<i>Selaginella martensii</i>	"	"
<i>Senecio rowleyanus</i>	Cinéraire	Asteracées
<i>Syngonium podophyllum</i>	Syngonium	Aracées
<i>Tradescantia fluminensis</i>	Misère	Commelinacées
<i>Yucca elephantipes</i>	Yucca	Agavacées
<i>Zamioculcas hybrides</i>	Zamioculcas	Aracées

Classement par familles

Les ptéridophytes

Famille	Nom latin	Nom courant
Adiantacées	<i>Adiantum raddianum</i>	Capillaire
	<i>Pellaea rotundifolia</i>	Pellaea
Aspleniacées	<i>Asplenium nidus</i>	Asplenium
Davalliacées	<i>Nephrolepis exaltata</i>	Nephrolepis
	<i>Rumohra adiantiformis</i>	Fougère USA
Dryopteridacées	<i>Dryopteris wallichiana</i>	Fougère sabre
Équisétacées	<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle
Polypodiacées	<i>Platynerium alpicorne</i>	Corne d'élan ou de cerf
Pteridacées	<i>Pteris cretica</i>	Ptéris
	<i>Pteris ensiformis</i>	
Selaginellacées	<i>Selaginella apoda</i>	Sélaginelle
	<i>Selaginella martensii</i>	

Les coniférophytes

Famille	Nom latin	Nom courant
Cupressacées	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Chamaecyparis
	<i>Chamaecyparis obtusa</i>	
	<i>Cupressus macrocarpa</i>	
	<i>Juniperus squamata</i>	Génévrier

Famille	Nom latin	Nom courant
	<i>Thuja occidentalis</i>	Thuya
Cycadacées	<i>Cycas revoluta</i>	Cycas
Pinacées	<i>Abies nordmanniana</i>	Sapin

Les angiospermes anciennes dicotylédones

Famille	Nom latin	Nom courant
Lauracées	<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce
Magnoliacées	<i>Magnolia grandiflora</i>	Magnolia
	<i>Magnolia aquifolium</i>	
Piracées	<i>Peperomia caperata</i>	Peperomia

Les angiospermes monocotylédones

Famille	Nom latin	Nom courant	
Agavacées	<i>Agave americana</i>	Agave	
	<i>Polyantha tuberosa</i>	Tubéreuse	
	<i>Yucca elephantipes</i>	Yucca	
Alliacées	<i>Agapanthus praecox</i>	Allium	
	<i>Allium giganteum</i>		
	<i>Allium neopolitanum</i>		
	<i>Allium sphaerocephalon</i>		
Asteliacées	<i>Triteleia laxa</i>	Triteleia	
	<i>Cordyline australis</i>	Cordyline	
	<i>Cordyline fruticosa</i>		
Alstroemeriacées	<i>Alstroemeria hybrides</i>	Alstroemeria	
Amaryllidacées	<i>Amaryllis belladone</i>	Amaryllis belladone	
	<i>Clivia miniata</i>	Clivia	
	<i>Eucharis grandiflora</i>	Eucharis	
	<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	
	<i>Hippeastrum hybrides</i>	Amaryllis	
	<i>Narcissus hybrides</i>	Narcisses	
	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille	
	Anthericacées	<i>Chlorophytum comosum</i>	Chlorophytum
	Aracées	<i>Aglaonema commutatum</i>	Aglaonema
<i>Aglaonema compactum</i>			
<i>Anthurium andreaeanum</i>		Anthurium	
<i>Caladium bicolor</i>		Caladium	
<i>Dieffenbachia picta</i>		Dieffenbachia	
<i>Dieffenbachia seguine</i>			
<i>Epipremnum pinnatum</i>		Pothos	
<i>Monstera deliciosa</i>		Monstera	
<i>Philodendron erubescens</i>		Philodendron	
<i>Philodendron leyvae</i>			
<i>Philodendron pertusum</i>			
<i>Philodendron scandens</i>			
<i>Philodendron selloum</i>			
<i>Spathiphyllum hybrides</i>			Spathiphyllum
<i>Syngonium podophyllum</i>		Syngonium	
<i>Zantedeschia aethiopica</i>	Arum ou Calla		
<i>Zamioculcas hybrides</i>	Zamioculcas		

Famille	Nom latin	Nom courant
Arécacées	<i>Chamaedorea elegans</i>	Chamaedorea
	<i>Chamaerops humilis</i>	Chamaerops
	<i>Chrysalidocarpus lutescens</i>	Areca
	<i>Cocos nucifera</i>	Cocotier
	<i>Howea forsteriana</i>	Kentia
	<i>Phoenix canariensis</i>	Palmier dattier
	<i>Phoenix roebellini</i>	Roebellini
Asparagacées	<i>Asparagus densiflorus</i>	Asparagus
	<i>Asparagus ombellatus</i>	
	<i>Asparagus setaceus</i>	
Asphodelacées	<i>Aloe aristata</i>	Aloe
	<i>Aloe vera</i>	
	<i>Eremurus stenophyllus</i>	Eremurus
	<i>Kniphofia hybrides</i>	Kniphofia
Broméliacées	<i>Aechmea fasciata</i>	Bilbergia
	<i>Ananas comosus</i>	Ananas
	<i>Cryptanthus bivittatus</i>	Cryptanthus
	<i>Guzmania lingulata</i>	Guzmania
	<i>Neoregelia carolinae</i>	Neoregelia
	<i>Tillandsia cyanea</i>	Tillandsia
	<i>Vriesea poelmanii</i>	Vriesea
	<i>Vriesea splendens</i>	
Colchicacées	<i>Gloriosa superba</i>	Gloriosa
	<i>Gloriosa rothschildiana</i>	
Commelinacées	<i>Tradescantia fluminensis</i>	Misère
Convallariacées	<i>Aspidistra eliator</i>	Aspidistra
	<i>Convallaria majalis</i>	Muguet
Cypéracées	<i>Carex brunnea</i>	Carex
	<i>Cyperus alternifolius</i>	Papyrus
	<i>Cyperus papyrus</i>	
	<i>Scirpus cernuus</i>	Scirpus
Cypripedacées	<i>Cypripedium calceolus</i>	Sabot de Vénus rustique
	<i>Paphiopedilum hybrides</i>	sabot de Vénus
Dracaenacées	<i>Dracaena fragans</i>	Dracaena
	<i>Dracaena marginata</i>	
	<i>Dracaena reflexa</i>	
	<i>Dracaena sanderiana</i>	
Haemodoracées	<i>Anigozanthos flavidus</i>	Pied de Kangourou
Heliconiacées	<i>Heliconia stricta</i>	Heliconia
	<i>Heliconia wagneriana</i>	
Hostacées	<i>Hosta fortunei</i>	Hosta
	<i>Hosta sieboldiana</i>	
Hyacinthacées	<i>Hyacinthus orientalis</i>	Jacinthe
	<i>Muscari armeniacum</i>	Muscari
	<i>Muscari latifolium</i>	
	<i>Ornithogalum arabicum</i>	Ornithogale
	<i>Ornithogalum sandersiae</i>	
	<i>Ornithogalum thyrsoides</i>	
	<i>Scilla siberica</i>	Scille

Famille	Nom latin	Nom courant
Iridacées	<i>Crocsmia hybrides</i>	Crocsmia
	<i>Crocus vernus</i>	Crocus
	<i>Freesia hybrides</i>	Freesia
	<i>Gladiolus hybrides</i>	Glaïeul
	<i>Iris germanica</i>	Iris des jardins
	<i>Iris xiphium</i>	Iris de Hollande
	<i>Iris reticulata</i>	Iris nain
	<i>Ixia hybrides</i>	Ixia
Liliacées	<i>Fritillaria imperialis</i>	Fritillaire
	<i>Lilium hybrides</i>	Lis
	<i>Lilium longiflorum</i>	
	<i>Tulipa hybrides</i>	Tulipe
Marantacées	<i>Calathea mackoyana</i>	Calathea
	<i>Ctenanthe setosa</i>	Ctenanthe
	<i>Maranta leuconeura</i>	Maranta
Melianthacées	<i>Xerophyllum tenax</i>	Bear-grass
Musacées	<i>Musa hybrides</i>	Bananier
Nolinacées	<i>Nolina longifolia</i>	Beaucarnea
	<i>Nolina recurvata</i>	
Orchidacées	<i>Arachnis becarii</i>	Orchidée araignée
	<i>Cambria hybrides</i>	Cambria
	<i>Cattleya hybrides</i>	Cattleya
	<i>Cymbidium hybrides</i>	Cymbidium
	<i>Dendrobium hybrides</i>	Dendrobium
	<i>Miltonia hybrides</i>	Miltonia
	<i>Odontoglossum hybrides</i>	Odontoglossum
	<i>Oncidium hybrides</i>	Oncidium
	<i>Phalaenopsis hybrides</i>	Phalaenopsis
	<i>Vanda hybrides</i>	Vanda
Pandanacées	<i>Pandanus batistii</i>	Pandanus
Phormiacées	<i>Phormium tenax</i>	Phormium
	<i>Pennisetum alopecuroides</i>	Pennisetum
Poacées	<i>Setaria italica</i>	Setaria
	<i>Triticum aestivum</i>	Blé
	<i>Zea mays</i>	Maïs
Pontederiacées	<i>Eichhornia crassipes</i>	Eichhornia ou jacinthe d'eau
Strelitziacées	<i>Strelitzia reginae</i>	Strelitzia ou oiseau de paradis
Typhacées	<i>Typha latifolia</i>	Typha
Zingiberacées	<i>Alpinia purpurata</i>	Alpinia
	<i>Curcuma alismatifolia</i>	Curcuma
	<i>Nicolaia eliator ou etlingera eliator</i>	Rose de porcelaine

Les angiospermes eudicotylédones

Famille	Nom latin	Nom courant
Acanthacées	<i>Aphelandra squarrosa</i>	Aphelandra
	<i>Crossandra infundibuliformis</i>	Aphelandra
	<i>Hypoestes phyllostachia</i>	Hypoestes

Famille	Nom latin	Nom courant
Amaranthacées	<i>Amaranthus caudatus</i>	Amaranthe queue de renard
	<i>Amaranthus cruentus</i>	Amaranthe
	<i>Celosia argentea</i> « <i>cristata</i> »	Célosie crête de coq
	<i>Celosia argentea</i> « <i>plumosus</i> »	Célosie
	<i>Gomphrena globosa</i>	Gomphrena
Anacardiacées	<i>Cotinus coggygria</i>	Cotinus ou Rhus cotinus
	<i>Pistachia lentiscus</i>	Lentisque
Apiacées	<i>Ammi majus</i>	Dille
	<i>Ammi visnaga</i>	
	<i>Anethum graveolens</i>	Aneth
	<i>Bupleurum grifithii</i>	Bupleurum
Apocynacées	<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose
Aquifoliacées	<i>Ilex aquifolium</i>	houx
	<i>Ilex verticillata</i>	
Araliacées	<i>Fatsia japonica</i>	Aralia
	<i>Fatschedera lizei</i>	Lierre Fatschedera
	<i>Hedera helix</i>	Lierre
	<i>Schefflera arboricola</i>	Schefflera
Asclepiadacées	<i>Asclepia tuberosa</i>	Asclepia
	<i>Ceropegia wodii</i>	Ceropegia
	<i>Gomphocarpus fruticosus</i>	Boulestrier
	<i>Hoya bella</i>	Hoya
	<i>Hoya carnosa</i>	
	<i>Stephanotis floribunda</i>	Stephanotis ou Jasmin de Madagascar
Asteracées	<i>Achillea filipendulina</i>	Achillée
	<i>Ageratum houstonianum</i>	Ageratum
	<i>Argyranthemum frutescens</i>	Anthemis
	<i>Aster novi-belgii</i>	Aster
	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette
	<i>Calendula officinalis</i>	Souci
	<i>Callistephus chinensis</i>	Reine-marguerite ou Aster de Chine
	<i>Carthamus tinctorius</i>	Carthamus
	<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet
	<i>Chrysanthemum hybrides</i>	Chrysanthème
	<i>Cineraria maritima</i>	Cinéraire maritime
	<i>Cosmos bipinnatus</i>	Cosmos
	<i>Cynara scolymus</i>	Artichaut
	<i>Dahlia hybrides</i>	Dahlia
	<i>Eryngium planum</i>	Panicaut ou Chardon
	<i>Gaillardia hybrides</i>	Gaillarde
	<i>Gerbera jamesonii</i>	Gerbera
	<i>Helianthus annuus</i>	Tournesol ou Soleil
	<i>Helichrysum bracteatum</i>	Immortelle
	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite
<i>Liatris spicata</i>	Liatris	
<i>Matricaria camomilla</i>	Matricaire ou Camomille	
<i>Rudbeckia fulgida</i>	Rudbeckia	
<i>Rudbeckia purpurea</i>		

Famille	Nom latin	Nom courant
Asteracées	<i>Senecio cruentus</i>	Cinéraire
	<i>Senecio rowleyanus</i>	Senecio
	<i>Solidago hybrides</i>	Solidago
	<i>Solidaster luteus</i>	Solidaster
	<i>Tagetes erecta</i>	Rose d'Inde
	<i>Tagetes patula</i>	Œillet d'Inde
	<i>Tanacetum parthemium</i>	Tanaisie
	<i>Zinnia elegans</i>	Zinnia
Balsaminacées	<i>Impatiens hybrides Nouvelle Guinée</i>	Impatiens de Nouvelle Guinée
	<i>Impatiens walleriana</i>	Impatiens
Begoniacées	<i>Begonia eliator</i>	Bégonia d'intérieur
	<i>Begonia rex</i>	Bégonia rex
	<i>Begonia semperflorens</i>	Bégonia à massif
	<i>Begonia tamaya</i>	Tamaya
	<i>Begonia tuberhybrida</i>	Bégonia tubéreux
Bétulacées	<i>Corylus tortuosa</i>	Noisetier tortueux
Bombacées	<i>Pachira aquatica</i>	Pachira
Brassicacées	<i>Brassica oleacerea</i>	Chou
	<i>Matthiola incana</i>	Giroflée
Bruniacées	<i>Brunia albiflora</i>	Brunia
Buxacées	<i>Buxus sempervivens</i>	Buis
Cactacées	<i>Aporocactus flagelliformis</i>	Cactus araignée
	<i>Aporocactus martianus</i>	
	<i>Echinocactus grusonii</i>	Echinocactus
	<i>Lithops optica</i>	Lithops
	<i>Mammillaria bombycina</i>	Mammillaire
	<i>Mammillaria candida</i>	
	<i>Opuntia ficus-indica</i>	Figuier de Barbarie
	<i>Opuntia microdasys</i>	Opuntia
	<i>Rhipsalidopsis gaertneri</i>	Cactus de Pâques
	<i>Schlumbergera hybrides ou Epiphyllum hybrides</i>	Cactus de Noël
Campanulacées	<i>Campanula medium</i>	campanule
	<i>Campanula carpatica</i>	
	<i>Campanula muralis</i>	
	<i>Trachelium caeruleum</i>	Trachelium
Caprifoliacées	<i>Symphoricarpus albus</i>	Symphorine
	<i>Viburnum opulus</i>	Viburnum ou Boule de neige
	<i>Viburnum tinus</i>	Laurier tin
Caryophyllacées	<i>Dianthus caryophyllus</i>	Œillet
	<i>Dianthus barbatus</i>	Œillet de poète
	<i>Gypsophila paniculata</i>	Gypsophile
Celastracées	<i>Euonymus fortunei</i>	Fusain
	<i>Euonymus japonicus</i>	
Cornacées	<i>Aucuba japonica</i>	Aucuba
	<i>Cornus alba</i>	Cornouiller

Famille	Nom latin	Nom courant
Crassulacées	<i>Crassula arborescens</i>	Crassula
	<i>Crassula marnieriana</i>	
	<i>Echeveria setosa</i>	Echeveria
	<i>Kalanchoe blossfeldiana</i>	Kalanchoe
	<i>Sedum morganianum</i>	Sedum
	<i>Sedum sieboldii</i>	
	<i>Sedum spectabilis</i>	
Diapensiacées	<i>Galax urceola</i>	Galax
Dipsacacées	<i>Scabiosa caucasica</i>	Scabieuse
	<i>Scabiosa stellata</i>	
Droseracées	<i>Dionae muscipula</i>	Dionae plante carnivore
Éricacées	<i>Calluna vulgaris</i>	Callune ou bruyère
	<i>Erica carnea</i>	Erica ou bruyère
	<i>Pieris japonica</i>	Pieris
	<i>Rhododendron simsii</i>	Azalée
	<i>Rhododendron caucasicum</i>	Rhododendron
	<i>Gaultheria shallon</i>	Sallal
Euphorbiacées	<i>Euphorbia fulgens</i>	Euphorbe
	<i>Euphorbia marginata</i>	
	<i>Euphorbia milii</i>	Epine du Christ
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Poinsettia
	<i>Euphorbia trigona</i>	Euphorbe
	<i>Codiaeum variegatum</i>	Croton
Fabacées	<i>Genista fragans</i>	Genêt
	<i>Lathyrus odoratus</i>	Pois de senteur
	<i>Lupinus hybridus</i>	Lupins
	<i>Cytisus scoparius</i>	Cytise
Fabacées	<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre
	<i>Quercus palustris</i>	Chêne
	<i>Quercus rubra</i>	Chêne d'Amérique
Fumariacées	<i>Dicentra spectabilis</i>	Dicentra cœur de Marie
Gentianacées	<i>Eustoma russelianum</i>	Lisianthus
	<i>Gentiana andrewsii</i>	Gentiane
	<i>Exacum affine</i>	Exacum
Geraniacées	<i>Pelargonium peltatum</i>	Géranium lierre
	<i>Pelargonium zonale</i>	Géranium
Gesneriacées	<i>Aeschynanthus lobbianus</i>	Aeschynanthus
	<i>Columnnea gloriosa</i>	Columnnea
	<i>Saintpaulia ionantha</i>	Saintpaulia ou violette du Cap
	<i>Sinningia speciosa</i>	Gloxinia
	<i>Streptocarpus hybridus</i>	Streptocarpus
Grossulariacées	<i>Ribes sanguineum</i>	Groseiller à fleurs
Hydrangeacées	<i>Hydrangea macrophylla</i>	Hortensia
	<i>Hydrangea paniculata</i>	Hydrangea
Hypericacées	<i>Hypericum androseanum</i>	Millepertuis

Famille	Nom latin	Nom courant
Lamiacées	<i>Lavandula angustifolia</i>	Lavande
	<i>Lavandula stoechas</i>	
	<i>Mentha hybrides</i>	Menthe
	<i>Molucela laevis</i>	Molucelle
	<i>Rosmarinus officinalis</i>	Romarin
	<i>Salvia splendens</i>	Sauge
	<i>Thymus vulgaris</i>	Thym
	<i>Stachys byzantina</i>	Stachys ou oreille d'ours
Loranthacées	<i>Viscum album</i>	Gui
Malvacées	<i>Hibiscus rosa-sinensis</i>	Hibiscus
Melastomatacées	<i>Medinilla magnifica</i>	Medinilla
Mimosacées	<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa
Moracées	<i>Ficus benghalensis</i>	Ficus
	<i>Ficus benjamina</i>	
	<i>Ficus binnendijkii</i>	
	<i>Ficus elastica</i>	Ficus Caoutchouc
	<i>Ficus lyrata</i>	Ficus
	<i>Ficus pumila</i>	
Myrtacées	<i>Chamaelaucium uncinatum</i>	Chamaelaucium
	<i>Eucalyptus cinerea</i>	Eucalyptus
	<i>Eucalyptus globulus</i>	
	<i>Eucalyptus pauciflora</i>	
	<i>Eucalyptus populus</i>	
	<i>Myrtus communis</i>	Myrte
Nepenthacées	<i>Nepenthes hybrides</i>	Nepenthes plante carnivore
Nyctaginacées	<i>Bougainvillea glabra</i>	Bougainvillée
Oleacées	<i>Forsythia intermedia</i>	Forsythia
	<i>Jasminum polyanthum</i>	Jasmin
	<i>Olea europea</i>	Olivier
	<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas
Onagracées	<i>Fuchsia hybrides</i>	Fuchsia
	<i>Godetia grandiflora</i>	Godetia
Oxyladacées	<i>Oxalis triangularis</i>	Oxalis
Paeoniacées	<i>Paeonia lactiflora</i>	Pivoine
Papaveracées	<i>Papaver orientalis</i>	Pavot
Passifloracées	<i>Passiflora caerulea</i>	Passiflore
Phytolaccacées	<i>Phytolacca americana</i>	Phytolacca ou raisin d'Amérique
Pittosporacées	<i>Pittosporum crassifolium</i>	Pittosporum
Plumbaginacées	<i>Limonium sinensis</i>	Limonium ou statice
	<i>Limonium sinuatum</i>	
Polemoniacées	<i>Phlox panicula</i>	Phlox
Primulacées	<i>Cyclamen persicum</i>	Cyclamen
	<i>Primula acaulis</i>	Primevère
	<i>Primula malacoïdes</i>	
	<i>Primula obconica</i>	Primevère obconique
Protéacées	<i>Banksia baxteri</i>	Banksia
	<i>Banksia menziesii</i>	
	<i>Grevillea asplenifolia</i>	Grevillea
	<i>Grevillea banksii</i>	
	<i>Leucadendron daphnoides</i>	Leucadendron

Famille	Nom latin	Nom courant
	<i>Leucospermum nutans</i>	Nutans
	<i>Protea compacta</i>	Protea
	<i>Protea hybrides</i>	
Ranunculacées ou renonculacées	<i>Aconitum carmichaelii</i>	Aconit
	<i>Aconitum napellus</i>	
	<i>Anemone coronaria</i>	Anémone
	<i>Delphinium consolida</i>	Pied d'alouette
	<i>Delphinium elatum</i>	Delphinium
	<i>Helleborus niger</i>	Rose de Noël
	<i>Helleborus orientalis</i>	
	<i>Nigella damascena</i>	Nigelle
	<i>Ranunculus asiaticus</i>	Renoncule
	Rosacées	<i>Alchemilla mollis</i>
<i>Cotoneaster dammeri</i>		Cotoneaster
<i>Photinia fraseri</i>		Photinia
<i>Prunus laurocerasus</i>		Laurier plat
<i>Prunus triloba</i>		Prunus
<i>Rosa hybrides</i>		Roses
<i>Rubus fruticosus</i>		Mûre
<i>Spiraea niponica</i>		Spirée
Rubiacées	<i>Bouvardia houtteana</i>	Bouvardia
	<i>Gardenia jasminoides</i>	Gardenia
	<i>Nertera granadensis</i>	Nertera
Rutacées	<i>Citrofortunella microcarpa</i>	Citrofortunella
	<i>Choisya ternata</i>	Choisya ou Oranger du Mexique
	<i>Skimmia japonica</i>	Skimmia
Ruxacées	<i>Ruscus hypoglossum</i>	Ruscus
Salicacées	<i>Salix tortuosa</i>	Saule tortueux
Saxifragacées	<i>Astilbe japonica</i>	Reine des prés
	<i>Saxifraga stolonifera</i>	Saxifrage
Scrophulariacées	<i>Antirrhinum majus</i>	Mufler
	<i>Calceolaria integrifolia</i>	Calcéolaire
	<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale
	<i>Hebe andersonii</i>	Véronique arbustive
	<i>Veronica longifolia</i>	Veronique
Solanacées	<i>Browallia speciosa</i>	Browallia
	<i>Capsicum annuum</i>	Piment
	<i>Petunia hybrides</i>	Pétunia ou Surfinia
Solanacées	<i>Physalis alkekengi</i>	Physalis
	<i>Solanum pseudocapsicum</i>	Pommier d'amour
Theacées	<i>Camelia japonica</i>	Camélia
Urticacées	<i>Pilea cadierei</i>	Pilea
Verbenacées	<i>Clerodendrum thomsoniae</i>	clérodendron
	<i>Verbena hybrides</i>	Verveines
Violacées	<i>Viola cornuta</i>	Pensée
	<i>Viola odorata</i>	Violette
Vitacées	<i>Ampelopsis brevifolia ou Parthenocissus</i>	Vigne vierge
	<i>Cissus antarctica</i>	Cissus
	<i>Cissus rhombifolia</i>	Rhoicissus

ANNEXE III

Règlement d'examen

Règlement d'examen

Brevet professionnel Fleuriste			CFA ou secteur d'apprentissage habilité Formation continue en établissement public	Formation continue en établissement public habilité	CFA ou secteur d'apprentissage non habilité Enseignement à distance Formation en établissement privé			
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 – fleuristerie (1)		17						
S/E Travaux courants	U11	5	Pratique	2 h	CCF		Pratique	2 h
S/E Arrangement complexe	U12	5	Pratique	1 h 30	CCF		Pratique	1 h 30
S/E Conception et réalisation d'un travail floral	U13	7	Pratique Écrit	3 h	CCF		Pratique Écrit	3 h
E2 – technologie et botanique	U20	6	CCF		CCF		Écrit	3 h 30
E3 – commercialisation et négociation		6						
S/E Organisation et négociation	U31	4	CCF		CCF		Oral	45 min
S/E Techniques commerciales	U32	2	CCF		CCF		Écrit	2 h
E4 – gestion de l'entreprise	U40	4	Écrit	5 h	CCF		Écrit	5 h
E5 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art	U50	4	Écrit	4 h	CCF		Écrit	4 h
E6 – expression française et ouverture sur le monde	U60	3	Écrit	3 h	CCF		Écrit	3 h
Épreuve facultative – langue vivante étrangère	UF		Oral	15 min préparation + 15 min interrogation				

(1) Cette épreuve est précédée de 30 minutes de préparation du travail et répartition des végétaux.
Cette phase préparatoire de 30 minutes est à prévoir quel que soit le nombre de sous-épreuves présentées.

ANNEXE IV

Définition des épreuves

Définition des épreuves

E1/U11, U12, U13 – fleuristerie

Coefficient 17

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve comprend trois sous-épreuves : réalisation de travaux courants, réalisation d'un arrangement complexe selon un thème donné, conception et réalisation d'un travail floral créatif.

Le candidat gère librement les végétaux mis à sa disposition pour réaliser l'ensemble des travaux floraux.

Cette épreuve a pour objet de vérifier que le candidat est capable de réaliser tous travaux de fleuristerie en tenant compte des attentes de la clientèle, du contexte dans lequel s'inscrit le travail floral, de la politique commerciale du magasin. La rapidité d'exécution, la qualité technique et esthétique du travail, la créativité sont évaluées. Le candidat doit démontrer son aptitude à gérer judicieusement un lot de végétaux, des matériaux et accessoires, pour réaliser plusieurs travaux floraux.

Cette épreuve vise à placer le candidat en situation de travail où il lui est demandé de prendre en compte un ensemble de travaux à réaliser, de cerner le contexte dans lequel ils s'inscrivent et de gérer de façon optimale la matière d'œuvre dont il dispose (végétaux, matériaux et accessoires).

Afin d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- prendre en compte le contexte de réalisation des travaux floraux ;
- identifier les végétaux mis à sa disposition ;
- sélectionner des végétaux en fonction du travail floral à réaliser ;
- vérifier la qualité des végétaux et les quantités mises à disposition ;

les trois sous-épreuves d'une durée totale de 6 heures 30 minutes seront précédées d'une séquence de 30 minutes au cours de laquelle le candidat sera invité à :

- prendre connaissance de l'ensemble des sujets ;
- identifier et vérifier la matière d'œuvre mise à sa disposition (végétaux, matériaux, accessoires) ;
- sélectionner et répartir les végétaux pour chaque sous-épreuve.

N.B. : Cette étape de préparation du travail et du choix des végétaux est indispensable et précède U11, U12 et U13. Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant qu'épreuve mais est prise en compte lors de l'exécution des épreuves U11, U12, U13.

Le candidat se présentant seulement à une ou deux sous-épreuve(s) doit préalablement choisir ses végétaux parmi le lot mis à sa disposition.

Sous-épreuve/U11 – travaux courants

Coefficient 5

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2 Préparer les végétaux
- C1.4 Exécuter des travaux courants
- C1.6 Maintenir en état l'atelier floral

et mobilise les savoirs associés ci-après :

- S2.4 Les styles et expressions
- S2.5 Les techniques de réalisation
- S2.6 Les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés
- S3 Arts appliqués et histoire de l'art

S5.5 Organisation du travail en fleuristerie

Cette sous-épreuve est centrée sur la mise en œuvre de techniques et de styles imposés avec gestion libre des végétaux, matériaux et accessoires.

Évaluation

Cette sous-épreuve permettra d'évaluer plus particulièrement le candidat sur son aptitude à :

- trier et répartir les végétaux en fonction de leurs spécificités, de leur degré de maturité et de leur utilisation ;
- exécuter des travaux courants avec dextérité, technicité, rapidité, maîtrise des coûts et gestion optimum des végétaux, matériaux et accessoires mis à disposition, dans le respect des végétaux ;
- organiser son poste de travail ;
- gérer son temps.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve pratique (durée : 2 heures, 100 points) comportant la réalisation :

- d'un bouquet lié (40 points) ;
- d'une composition piquée racinée ou autocalée (autobloquée) (60 points).

Pour la composition :

- support, contenant sont imposés ;
- végétaux, matériaux et accessoires sont gérés librement par le candidat ;
- style défini et contexte donné ;
- techniques de réalisation au choix du candidat.

Le candidat choisit librement ses végétaux dans le lot global mis à sa disposition.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur et d'un professionnel.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation réalisées au cours de la deuxième année de formation ou à la fin de la formation pour la formation continue. Chaque situation permet de manière réelle ou simulée, l'évaluation de savoir-faire et de savoirs associés caractéristiques du diplôme.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation (80 points), l'autre situation prend en compte les acquis professionnels en entreprise (20 points).

L'équipe pédagogique propose au jury une note sur 20.

Situation S1 – Évaluation des acquis en entreprise (20 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre d'acquérir les compétences attendues au niveau IV en atelier de production florale, en matière de travaux courants.

En début de formation, les objectifs de formation sont clairement fixés. En fin de formation, tuteur en entreprise et formateur procèdent conjointement à l'évaluation des acquis professionnels. Lors de la synthèse qui précède la co-évaluation, le candidat est présent. La note proposée est la résultante d'une concertation et d'un consensus entre les deux co-évaluateurs.

Les compétences évaluées et savoirs associés mobilisés sont les suivants :

- compétences : C1.2. ; C1.4 et C1.6 ;
- savoirs associés : S2.4, S2.5, S2.6, S3, S5.5.

Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Situation S2 – Évaluation en établissement de formation (80 points)

L'évaluation sera organisée dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle, à partir du 2^e trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Elle porte sur les compétences et les savoirs associés listés pour la situation S1.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre de la situation d'évaluation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des documents, tels que ceux ayant servi de supports lors de chaque situation d'évaluation et les fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Sous-épreuve/U12 – arrangement complexe

Coefficient 5

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.5 réaliser des travaux floraux élaborés

et mobilise les savoirs associés ci-après :

S2.4 Les styles et expressions

S2.5 Les techniques de réalisation

S2.6 Les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés

S2.7 L'environnement évènementiel, culturel, régional et saisonnier

S3 Arts appliqués et histoire de l'art

Cette sous-épreuve est centrée sur un travail complexe selon un thème donné, mettant en œuvre plusieurs techniques et faisant appel à la créativité du candidat, qui choisit et gère librement ses végétaux et accessoires.

Évaluation

Cette sous-épreuve permettra d'apprécier plus particulièrement le candidat sur son aptitude à :

- exécuter un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre, des contraintes définies par le sujet proposé ;
- réaliser un travail floral original s'intégrant dans un contexte donné ;
- mettre en valeur les végétaux utilisés.

Modes d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve pratique (durée : 1 heure 30 minutes, 100 points)

C'est une épreuve d'arrangement floral complexe à sujet et temps d'exécution imposés avec libre choix et gestion des végétaux et accessoires.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur et d'un professionnel.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation réalisées au cours de la deuxième année de formation. Chaque situation permet de manière réelle ou simulée, l'évaluation de savoir-faire et de savoirs associés caractéristiques du diplôme.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation (80 points), l'autre situation prend en compte les acquis professionnels en entreprise (20 points).

L'équipe pédagogique propose au jury une note sur 20.

Situation S1 – Évaluation des acquis en entreprise (20 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre d'acquérir les compétences attendues au niveau IV en atelier de production florale, en matière d'arrangements complexes.

En début de formation, les objectifs de formation sont clairement fixés. En fin de formation, tuteur entreprise et formateur procèdent conjointement à l'évaluation des acquis professionnels. Lors de la synthèse qui précède la co-évaluation, le candidat est présent. La note proposée est la résultante d'une concertation et d'un consensus entre les deux co-évaluateurs.

Les compétences évaluées et savoirs associés mobilisés sont les suivants :

- compétences : C1.5 ;
- savoirs associés : S2.4, S2.5, S2.6, S2.7 ; S3.

Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Situation S2 – Évaluation en établissement de formation (80 points)

L'évaluation sera organisée dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle, à partir du 2^e trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Elle porte sur les compétences et les savoirs associés listés pour la situation S1.

L'inspecteur de l'Éducation Nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre de la situation d'évaluation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des documents, tels que ceux ayant servi de supports lors de chaque situation d'évaluation et les fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Sous-épreuve/U13 – conception et réalisation d'un travail floral

Coefficient 7

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.5 Réaliser des travaux floraux élaborés

C1.1 Réceptionner végétaux et accessoires

et mobilise les savoirs associés ci-après :

S2.4 Les styles et expressions

S2.5 Les techniques de réalisation

S2.6 Les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés

S2.7 L'environnement événementiel, culturel, régional et saisonnier

S2.8 Les autres végétaux

S3 Arts appliqués et histoire de l'art

S4.2.2 Le merchandising en fleuristerie

Cette sous-épreuve est centrée sur la créativité du candidat et sa capacité à évoquer un thème précis. Les végétaux et accessoires sont choisis par le candidat.

Évaluation

Le candidat sera évalué sur son aptitude à :

- présenter croquis ou esquisse de sa réalisation ;
- justifier ses choix (techniques, floraux, esthétiques...) en quelques lignes ;
- maîtriser les techniques utilisées ;
- utiliser des informations culturelles et les traduire pour évoquer le thème retenu en laissant la place la plus importante aux végétaux (les accessoires utilisés devant contribuer uniquement à la mise en valeur de ceux-ci) ;
- imaginer et s'exprimer artistiquement ;
- concevoir et construire un support adapté au fleurissement ;
- gérer les temps, les végétaux, matériaux et accessoires.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve pratique et écrite (durée : 3 heures, 140 points)

Une liste de trois thèmes sera arrêtée par le jury et communiquée aux candidats trois mois avant l'examen. Les thèmes seront choisis parmi les suivants :

- thème artistique (peinture, musique...) ;
- thème culturel (personnages célèbres, littérature...) ;
- thème historique (grands événements) ;
- thème géographique (pays, site...) ;
- thème sportif (voile, tennis...) ;
- thème d'actualité nationale ou internationale.

Quatre semaines avant la date du début des épreuves de la session d'examen, chaque candidat sera informé du thème retenu et de la liste des matériaux, accessoires nécessaires à la construction du support et à la réalisation du travail floral. Ces matériaux et accessoires seront apportés par le candidat le jour de la sous-épreuve « Conception et réalisation d'un travail floral » (U13).

Le jour de l'épreuve, il sera demandé au candidat :

- de réaliser une esquisse ou un croquis de son travail floral (support et fleurissement) ;
- de justifier succinctement ses choix ;
- de créer un support et son fleurissement de style libre selon le thème retenu, en fonction des informations qui lui seront communiquées (concernant notamment l'environnement) et des végétaux qu'il aura préalablement sélectionnés et qu'il utilisera à sa convenance ;
- d'utiliser les végétaux de façon optimale. Les végétaux non utilisés seront présentés avec le travail réalisé ;
- de mettre en valeur son travail floral qui doit être portable par lui-même en une seule fois ;
- de remettre son croquis avec le travail floral.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur et d'un professionnel.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation réalisées au cours de la deuxième année de formation. Chaque situation permet de manière réelle ou simulée, l'évaluation de savoir-faire et de savoirs associés caractéristiques du diplôme.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation (120 points), l'autre situation prend en compte les acquis professionnels en entreprise (20 points).

L'équipe pédagogique propose au jury une note sur 20.

Situation S1 – Évaluation des acquis en entreprise (20 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre d'acquérir les compétences attendues au niveau IV en atelier de production florale, en matière de conception et réalisation d'un travail floral.

En début de formation, les objectifs de formation sont clairement fixés. En fin de formation, tuteur en entreprise et formateur procèdent conjointement à l'évaluation des acquis professionnels. Lors de la synthèse qui précède la co-évaluation, le candidat est présent. La note proposée est la résultante d'une concertation et d'un consensus entre les deux co-évaluateurs.

Les compétences évaluées et savoirs associés mobilisés sont les suivants :

– compétences : C1.5 ; C1.1.

– savoirs associés : S2.4, S2.5, S2.6, S2.7 et S2.8 ; S3, S4.2.2.

Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Situation S2 – Évaluation en établissement de formation (120 points)

L'évaluation sera organisée dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle, à partir du 2^e trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Elle porte sur les compétences et les savoirs associés listés pour la situation S1.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre de la situation d'évaluation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des documents, tels que ceux ayant servi de supports lors de chaque situation d'évaluation et les fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E2/U20 – technologie et botanique

Coefficient 6

Objectif de l'épreuve : cette épreuve a pour objet de vérifier les connaissances technologiques et scientifiques du candidat et d'apprécier son aptitude à les mobiliser dans le cadre de situations professionnelles simulées.

Les questions ou problèmes posés s'intégreront nécessairement dans un contexte professionnel donné.

Première partie – technologie (60 points)

Cette première partie porte sur les compétences terminales suivantes :

C1.1 Réceptionner végétaux et accessoires

C1.2 Préparer les végétaux

C1.6 Maintenir en état l'atelier floral

C1.7 Prévenir maladies et accidents

et mobilise les savoirs associés ci-après :

S2 Technologie

S3 Arts appliqués et histoire de l'art

Évaluation

Cette première partie d'épreuve vise à évaluer la maîtrise des techniques mises en œuvre dans l'exercice de la profession et l'aptitude à traiter une documentation en vue de la résolution de questions et/ou problèmes professionnels.

Dans le cadre d'une étude de cas, plusieurs questions indépendantes ou liées portant essentiellement sur la technologie (S2) seront posées au candidat.

Le candidat doit faire la preuve qu'il possède une connaissance approfondie :

- des différentes techniques de travail, des styles et expressions, de l'art floral ;
- des problèmes liés à l'exercice du métier notamment en matière d'hygiène et de prévention, ainsi que de maintenance des végétaux, des locaux et du matériel.

En outre, le candidat doit faire la preuve de son aptitude à prendre en compte dans son travail la dimension culturelle et artistique.

Critères d'évaluation

Maîtrise des techniques et du vocabulaire

Qualité de l'expression

Capacité d'analyse et de synthèse

Respect des consignes

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 2 heures)

Une ou plusieurs situations pratiques, éventuellement accompagnées de documents, seront proposées au candidat en vue de :

- leur analyse ;
- la résolution de problèmes liés à l'exercice de la profession ;
- la rédaction de messages à caractère professionnel.

Contrôle en cours de formation

Il est constitué de deux situations d'évaluation (à organiser au milieu et en fin de formation).

Première situation : coefficient 1 (20 points)

Elle se déroulera en entreprise et permettra d'évaluer les compétences professionnelles acquises par le candidat (C1.1 ; C1.2 ; C1.6 ; C1.7).

Le maître d'apprentissage ou le tuteur et le formateur de l'établissement de formation co-évaluent en fin de formation. Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Deuxième situation : coefficient 2 (40 points)

Elle se déroulera au centre de formation sous forme d'un travail de synthèse (étude de cas).

Pour chaque situation, le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante. L'équipe pédagogique propose une note au jury sous la forme d'un nombre de points sur un total de 60 points.

Deuxième partie – botanique (60 points)

Cette deuxième partie porte sur tout ou partie du savoir associé S1 – botanique.

Elle a pour but de vérifier les connaissances scientifiques du candidat.

Évaluation

Elle portera sur les connaissances scientifiques du candidat.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 1 heure 30 minutes)

Cette deuxième partie est constituée de :

- l'identification de végétaux : à partir d'une planche de photos, le candidat devra reconnaître 40 végétaux (nom courant, nom latin, famille) (20 points) ;
- questions indépendantes sur le contenu du référentiel de botanique (40 points).

Contrôle en cours de formation

L'évaluation sera faite à partir d'une situation d'évaluation écrite organisée en centre de formation, en fin de parcours de formation.

La situation d'évaluation comportera :

- une identification de 40 végétaux (niveau d'exigence identique à l'examen ponctuel) (20 points) ;
- des questions indépendantes sur le contenu du référentiel de botanique (40 points).

Le candidat devra notamment, à partir de deux « végétaux malades » qui lui seront présentés :

- analyser les symptômes ;
- établir un diagnostic ;
- expliquer scientifiquement les raisons de la « maladie » ;
- donner le conseil approprié.

L'équipe pédagogique propose une note au jury sous la forme d'un nombre de points sur un total de 60 points.

Proposition de note au jury dans le cadre du contrôle en cours de formation pour l'épreuve E2

L'équipe pédagogique cumule les points obtenus en technologie (2 situations d'évaluation) et en botanique (1 situation d'évaluation).

Le total obtenu sur 120 points est converti en proposition au jury d'une note unique sur 20.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents, tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E3/U31, U32 – commercialisation et négociation

Coefficient 6

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve comprend deux sous-épreuves : organisation et négociation, techniques commerciales.

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de négocier et conclure une vente complexe, de mobiliser ses connaissances pour proposer une action commerciale, de justifier ses choix en matière d'organisation.

Sous-épreuve/U31 – organisation et négociation

Coefficient 4

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.3 Planifier et répartir les tâches
- C2.3 Préparer les outils d'aide à la vente
- C2.4 Conduire une vente conseil

C2.5 Traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication

C2.6 Traiter une vente complexe

C2.7 S'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client

C3.2 Établir un devis et/ou une facture

C3.3 Animer une équipe

et mobilise les savoirs associés suivants :

S1.1 La systématique

S2 Technologie

S3 Arts appliqués et histoire de l'art

S4.2.3 La vente/négociation en fleuristerie

S4.2.4 Le suivi de la clientèle

S5.5 Organisation du travail en fleuristerie

À partir d'un dossier professionnel et d'un entretien, le candidat apportera la preuve de la diversité des travaux qu'il est capable de réaliser, de son aptitude à traiter une vente complexe et à mobiliser tant à l'écrit qu'à l'oral les connaissances acquises.

Le dossier professionnel est un élément obligatoire sans lequel le candidat ne peut se présenter à la sous-épreuve. L'absence de dossier donne lieu à l'attribution de la note zéro à cette sous-épreuve.

Le dossier professionnel : organisation et contenu

Le dossier comprend quatre parties :

- 1) une présentation succincte de l'entreprise prestataire ;
- 2) une identification précise de la commande client :
 - identification du client ;
 - identification de la demande :
 - lieu, cadre ;
 - objectif et attentes du client ;
 - enveloppe budgétaire ;
- 3) un descriptif des réalisations proposées et un devis :
 - différentes réalisations en précisant : lignes, forme, style, couleurs, taille, texture, choix des végétaux... ;
 - croquis, schémas, photos ;
 - devis détaillé ;
- 4) des fiches de travail (fiches techniques) : 10 fiches minimum.

Parmi les 10 fiches demandées, 5 d'entre elles portent sur les réalisations de la proposition commerciale. Les autres fiches sont laissées au libre choix du candidat ; néanmoins, elles doivent refléter la diversité des travaux floraux et le savoir-faire du candidat.

Contenu :

- thème, style, nature ;
- végétaux et accessoires nécessaires ;
- consignes de réalisation ;
- temps de réalisation.
- argumentaire
- photos et croquis.

Chaque fiche recto/verso A4 sera accompagnée d'une annexe détaillant la composante des coûts (main d'œuvre, déplacements, matière d'oeuvre...) et aboutissant à la détermination du PV TTC.

Ces fiches devront être descriptives et analytiques et refléter la diversité des travaux de fleuristerie.

Remarque :

- Dans son ensemble ce traitement de « vente complexe » porte sur 5 productions florales au moins de types différents illustrant le savoir-faire du candidat et correspondant à un investissement d'une certaine importance pour le client. Le candidat doit faire preuve de sa capacité à anticiper et à organiser.

- Le devis précisera :
 - la nature des travaux floraux ;
 - la nature des fournitures ;
 - les prix ;
 - les garanties client ;
 - les modalités de règlement.
 - Le candidat peut joindre au dossier des annexes jugées pertinentes.
 - Les circonstances et le cadre de la « vente complexe » sont laissés au libre choix du candidat, le client pouvant être un particulier, une collectivité, une société.
- Si le candidat s'est présenté à une précédente session, il pourra conserver son dossier ou le modifier.

Présentation du dossier professionnel

Le dossier est présenté avec l'outil informatique.

La présentation est laissée au libre choix du candidat (un dossier unique ou plusieurs sous-dossiers).

Le dossier devra être déposé au centre d'examen en deux exemplaires (un original et une copie), trois semaines environ avant la date du début des épreuves de la session d'examen (un reçu daté et signé lui est remis), à une date fixée par le recteur. Après l'épreuve, l'original est restitué au candidat, la copie est conservée pendant le délai réglementaire par le centre d'examen, puis détruite.

Évaluation

Le jury s'attachera à vérifier la vraisemblance du projet présenté. Le projet doit être réalisable mais non nécessairement réalisé.

Évaluation	Critères
Du dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation informatisée - Pertinence des contenus - Respect des consignes - Esthétique d'ensemble du document - Aspects rédactionnels (vocabulaire, orthographe, style, clarté de l'expression)
De l'entretien de négociation	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à communiquer dans une situation de négociation - Adopter tout au long de l'entretien une attitude « vendeur » - Maîtriser le vocabulaire usuel et professionnel - Aptitude à mobiliser ses connaissances - Utiliser de façon pertinente une base documentaire - Aptitude à réagir dans une situation de face à face - Mener un questionnement pertinent - Aptitude à expliciter l'organisation du travail - Analyser des problèmes techniques et organisationnels

Mode d'évaluation

Ponctuelle : orale (durée : 45 minutes)

Cette sous-épreuve comporte deux parties :

- 1) évaluation du dossier : coefficient 1
- 2) entretien : coefficient 3

En cas de dossier rendu hors délai fixé par le recteur, ou dans le cas où le candidat se présente le jour de l'épreuve avec son dossier, ou en l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à la sous-épreuve.

La sous-épreuve se déroule devant un jury composé d'un professionnel fleuriste et d'un professeur de vente. Le contexte est celui d'une négociation de vente : le jury/client a reçu la proposition commerciale et en détient un exemplaire, le candidat (fleuriste qualifié) lui propose de parcourir l'ensemble de la proposition afin de faire valider celle-ci.

Au cours de ce premier temps, d'une durée de 15 minutes environ, le candidat présente librement sa proposition et le jury s'abstient d'émettre immédiatement des objections.

Dans un deuxième temps, 30 minutes maximum, le jury fait part de ses observations, demande des explications complémentaires, formule au moins une objection nécessitant une réaction commerciale, demande d'éventuelles modifications.

Au cours de ces 30 minutes d'entretien, le jury consacra 5 à 10 minutes à des questions d'ordre organisationnel, au cours desquelles l'aptitude du candidat à planifier son travail sera évaluée.

Contrôle en cours de formation

Il comporte deux situations qui seront organisées en fin de formation en centre de formation.

Situation n° 1 : coefficient 1

Évaluation du dossier professionnel élaboré par le candidat sur les mêmes bases et exigences que sous la forme ponctuelle.

Situation n° 2 : coefficient 3

Présentation de la proposition commerciale et évaluation de l'aptitude du candidat à négocier une vente complexe.

La commission d'évaluation est composée du maître d'apprentissage ou tuteur et du professeur de vente chargé de la formation.

La commission d'évaluation propose une note au jury et une appréciation.

Pour chacune des deux situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels, que le dossier professionnel réalisé par les candidats et servant de support à l'entretien de négociation. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Sous-épreuve/U32 – techniques commerciales

Coefficient 2

Cette sous-épreuve permet de vérifier que le candidat peut mobiliser ses connaissances pour proposer une action commerciale (dans un cadre défini) après avoir analysé les éléments mercatiques essentiels, en utilisant les techniques de marchandisage.

Elle porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.1 Qualifier la clientèle
- C2.2 Exploiter l'offre commerciale
- C2.8 Traiter des réclamations
- C2.9 Maintenir l'attractivité du point de vente

et mobilise les savoirs associés :

- S4 Commercialisation – négociation (sauf S4.2.3 et S4.2.4)

Évaluation

Elle portera essentiellement sur le réalisme des propositions, et leur cohérence en fonction des éléments communiqués.

Mode d'évaluation

Ponctuelle : écrite (durée : 2 heures)

En fonction des éléments de marché et de la politique commerciale qui lui auront été précisés, le candidat devra proposer une action commerciale adaptée et justifier ses propositions en mobilisant ses connaissances et en utilisant un vocabulaire adapté.

Lors de l'élaboration des propositions de sujets, les membres des commissions veilleront à donner des informations simples, des documents courts, correspondant à des situations courantes et concrètes en fleuristerie.

Contrôle en cours de formation

La situation d'évaluation se déroulera en centre de formation ou en entreprise. Le candidat constitue un dossier où il présente une étude du cadre commercial où il est en stage ou en formation. Cette présentation est suivie d'une proposition d'action commerciale adaptée (publicité, animation du point de vente, publipostage, étude de marché, développement clientèle...).

Le dossier sera co-évalué par le professeur formateur et le maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise, au cours de la dernière année de formation.

Formateur et maître d'apprentissage ou tuteur proposeront conjointement une note et une appréciation au jury.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des dossiers réalisés par les candidats à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E4/U40 – gestion de l'entreprise

Coefficient 4

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve comporte deux parties : gestion et environnement économique, juridique et social de l'entreprise.

Cette épreuve a pour objet de vérifier que le candidat est capable d'organiser et de suivre les stocks, de participer à la tenue de fichiers, d'établir et/ou de vérifier des documents commerciaux usuels, de mesurer et analyser l'activité commerciale de l'entreprise, de participer à l'étude de la rentabilité de l'entreprise.

Elle mesurera la capacité du candidat à appréhender l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise et à assumer les tâches essentielles de gestion d'un magasin de fleuristerie.

Première partie – environnement économique, juridique et social de l'entreprise (40 points)

Cette première partie portera sur tout ou partie des savoirs associés suivants :

S6 Environnement économique, juridique et social de l'entreprise

Elle a également pour but de vérifier que le candidat est capable de mobiliser ses connaissances en économie et en droit.

Évaluation

Le jury vérifie que le candidat maîtrise le vocabulaire de base et est capable d'analyser les informations qui lui sont données et d'en tirer les éléments lui permettant d'étayer ses réponses.

Le candidat devra être capable :

- d'analyser situation(s) et information(s) ;
- d'exprimer les connaissances utiles à la compréhension de la (ou des) situation(s) proposée(s) ;
- d'exploiter, en les sélectionnant, les informations utiles à la résolution argumentée des problèmes posés.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : *épreuve écrite* (durée : 2 heures, 40 points)

Des situations simples, concrètes et transférables à la fleuristerie seront présentées sous la forme de documents administratifs, juridiques, sociaux et économiques (articles de presse, graphiques...). Plusieurs questions seront posées au candidat. Elles le guideront dans sa recherche et lui faciliteront le raisonnement.

Contrôle en cours de formation

Évaluation constituée de deux situations d'évaluation en centre de formation. La première situation est organisée en fin de 1^{re} année de formation, la deuxième en fin de formation.

Première situation : écrite (durée : 1 heure, coefficient 1, 20 points)

Elle est organisée au milieu de la formation.

À partir de situations économiques simples et concrètes, présentées sous la forme d'articles issus de la presse économique, de tableaux statistiques, de graphiques..., le candidat doit être capable, en utilisant un vocabulaire approprié :

- d'analyser (grâce à une série de questions), les situations proposées ;
- de sélectionner, traiter et exploiter des informations ;
- d'exprimer toutes les connaissances utiles à la résolution argumentée des problèmes économiques posés.

Deuxième situation : écrite (durée : 2 heures, coefficient 1, 20 points)

Elle est organisée en fin de formation.

Il sera proposé au candidat des situations juridiques simples, concrètes et transférables aux situations qui peuvent se rencontrer en fleuristerie. Ces situations seront présentées sous la forme d'articles issus de la presse, d'extraits de contrat(s) ou de convention(s), de lettres..., tous documents qui devront permettre de mesurer la capacité du candidat à :

- analyser (grâce à une série de questions), les situations proposées ;
- sélectionner, traiter et exploiter des informations ;
- exprimer toutes les connaissances utiles à la résolution argumentée des problèmes juridiques posés.

Les notes obtenues à ces deux évaluations seront cumulées pour constituer le total de points obtenus pour cette première partie.

Deuxième partie : gestion de l'entreprise (40 points)

Cette seconde partie de l'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C3.1 Organiser et suivre les stocks

C3.2 Établir devis et/ou facture

C3.4 Mesurer et analyser l'activité commerciale

C3.5 Participer à l'analyse de la rentabilité de l'entreprise

C3.6 Mettre en œuvre une réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement

et mobilise les savoirs associés suivants :

S5 Gestion – Organisation (sauf S 5.5)

Cette partie d'épreuve a pour but de vérifier que le candidat connaît les techniques, les ressources télématiques et informatiques essentielles de la gestion et est capable, face à une situation donnée, de formuler un avis, des éléments de solution(s) en les commentant et en les justifiant.

Évaluation

Elle portera essentiellement sur la capacité du candidat à traiter des informations simples, à analyser des documents courants de gestion et à formuler, en utilisant un vocabulaire précis, des solutions adaptées.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 3 heures, 40 points)

À partir de situations concrètes en entreprise de fleuristerie présentées à l'aide de documents administratifs, commerciaux, de graphiques, de tableaux statistiques..., le candidat devra :

- analyser les situations proposées ;
- sélectionner, traiter et exploiter des informations permettant la résolution argumentée de problèmes courants de la vie de l'entreprise dans le domaine de la gestion ;
- schématiser, le cas échéant, le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Les situations concrètes proposées traiteront au moins de trois thèmes parmi la liste ci-après :

- achats et approvisionnements ;
- gestion des stocks ;
- gestion des relations client ;
- analyse et calculs de coûts ;
- fixation d'un prix de vente ;
- calcul de la rentabilité d'un travail floral.

Contrôle en cours de formation

Évaluation organisée en centre de formation à partir de deux situations écrites d'égale importance, d'une durée et d'un esprit identiques à l'épreuve ponctuelle ci-dessus.

Situation n° 1 (20 points) : fin de première année

Situation n° 2 (20 points) : fin de formation

Le degré d'exigence, à chaque situation, est équivalent à celui requis dans le cadre de la forme ponctuelle.

Proposition de note au jury dans le cadre du contrôle en cours de formation pour l'épreuve E4

L'équipe pédagogique procède au cumul des points obtenus en EEJS (2 situations d'évaluation) et en gestion de l'entreprise (2 situations d'évaluation).

Le total obtenu sur 80 points est converti en proposition de note unique sur 20 au jury.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents, tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E5/U50 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art

Coefficient 4

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de traduire la demande d'un client en utilisant des techniques appropriées. Il devra faire preuve de ses capacités esthétiques et d'imagination, tout en utilisant ses connaissances tant techniques que celles relevant de l'histoire de l'art. Il devra tenir compte de l'environnement et faire des propositions sans négliger les contraintes techniques.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.5 Réaliser des travaux floraux élaborés

C2.9 Maintenir l'attractivité du point de vente

et mobilise les savoirs associés suivants :

S3 Arts appliqués et histoire de l'art

Évaluation

Elle portera essentiellement sur la capacité du candidat à :

- saisir le sens de la demande dans son environnement culturel, architectural, décoratif ;
- représenter le projet de façon lisible et esthétique ;
- prendre en compte les diverses contraintes (techniques notamment).

Le jury évaluera la qualité d'exécution, le fondement culturel et l'imagination mis en œuvre par le candidat.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : *épreuve écrite* (durée : 4 heures)

Pour un même sujet, il pourra être demandé au candidat :

- d'imaginer 2 ou 3 propositions ;
- de retenir l'une d'entre elles en justifiant le choix opéré notamment au regard de l'environnement culturel, architectural, décoratif ;
- de présenter un projet finalisé.

Contrôle en cours de formation

La situation d'évaluation se fera sur la base de travaux (8 au minimum) réalisés pendant la formation. Ceux-ci devront prouver que le candidat est capable de mettre en œuvre des moyens graphiques, chromatiques et volumiques divers. Ils seront réunis dans un dossier qui restera à la disposition du jury.

L'évaluation conduira à une note proposée par l'enseignant au jury.

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents, tels que les supports proposés lors de cette situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E6/U60 – expression française et ouverture sur le monde

Coefficient 3

Objectif de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les acquis du candidat par rapport aux capacités et compétences des référentiels « français » et « monde actuel ». Pour ce qui concerne la définition et le contenu de cette épreuve, il convient de se reporter aux annexes I et II de la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993).

Mode d'évaluation

Ponctuelle : écrite (durée : 3 heures)

À partir d'un dossier constitué de plusieurs documents (textes, images, graphiques, cartes, tableaux de données numériques) et traitant d'un sujet d'actualité, le candidat répondra de façon rédigée ou analytique à des questions et élaborera graphique, carte, croquis ou tableau de données numériques. Il sera évalué à parts égales sur les compétences d'expression française et de monde actuel, le barème indiqué précisant cette répartition.

Le dossier proposé n'excèdera pas six pages dactylographiées. Une des questions doit obligatoirement permettre une évaluation spécifique de l'expression écrite : développement rédigé avec introduction et conclusion, résumé, lettre...

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de trois situations d'évaluation portant sur des sujets différents : une relative à l'évaluation de l'expression orale et deux relatives à l'évaluation de l'expression écrite.

L'évaluation orale et une des deux évaluations écrites s'appuient sur un ensemble organisé de documents (textes, graphiques, cartes, images...) portant sur un sujet lié à la vie contemporaine, à l'économie, à la société et à la profession.

La deuxième évaluation écrite s'appuie sur un document unique.

Évaluation de l'expression orale (coefficient 1, durée maximale 20 minutes)

La situation d'évaluation consiste en :

- une présentation au professeur et aux auditeurs, de documents choisis par le candidat et réunis dans un dossier qui n'excède pas cinq pages et ne comporte aucun commentaire rédigé par le candidat ;
- une justification argumentée du choix des documents et de la problématique retenue ;
- un échange avec l'auditoire.

Évaluation de l'expression écrite (coefficient 1, durée maximale 2 h 30)

À partir d'un ensemble documentaire réuni par le formateur et qui n'excède pas trois pages, le candidat répond à des questions portant sur la compréhension des textes et documents et sur leur mise en relation. Il rédige, à partir d'une consigne explicite, une synthèse de 15 à 20 lignes.

Évaluation de l'expression écrite (coefficient 1, durée maximale 2 h)

À partir d'un support unique choisi par le formateur — texte ou image ou données statistiques — le candidat propose une interprétation du document et développe l'opinion personnelle qu'il a sur le sujet traité.

Épreuve facultative de langue vivante étrangère/UF

Mode d'évaluation : épreuve orale (préparation 15 minutes, interrogation 15 minutes)

L'épreuve consiste en une conversation en langue vivante étrangère, à partir d'un texte relatif à un sujet d'intérêt général ou inspiré par l'activité professionnelle relative au contenu de ce diplôme.

Cette interrogation n'est autorisée que dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent pour la langue vivante choisie par le candidat.

ANNEXE V

Tableau de correspondance d'épreuves

Tableau de correspondance d'épreuves

BP Fleuriste Arrêté du 31 juillet 1997 Dernière session 2007		BP Fleuriste Défini par le présent arrêté Première session 2008	
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E1 – fleuristerie		E1 – fleuristerie	
<i>S/E Travaux courants</i>	U11	<i>S/E Travaux courants</i>	U11
<i>S/E Arrangement complexe</i>	U12	<i>S/E Arrangement complexe</i>	U12
<i>S/E Travaux à thèmes</i>	U13	<i>S/E Conception et réalisation d'un travail floral</i>	U13
E2 – technologie et botanique		E2 – technologie et botanique	U20
<i>S/E Technologie</i>	U21		
<i>S/E Botanique</i>	U22		
E3 – commercialisation		E3 – commercialisation et négociation	
<i>S/E Négociation</i>	U31	<i>S/E Organisation et négociation (1)</i>	U31
<i>S/E Organisation</i>	U33		
<i>S/E Techniques commerciales</i>	U 32	<i>S/E Techniques commerciales</i>	U32
E4 – gestion de l'entreprise		E4 – gestion de l'entreprise	U40
<i>S/E Gestion – comptabilité</i>	U41		
<i>S/E Environnement économique, juridique et social de l'entreprise</i>	U42		
E5 – dessin appliqué à la profession	U50	E5 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art	U50
E6 – expression française et ouverture sur le monde	U60	E6 – expression française et ouverture sur le monde	U60
Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF	Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF

(1) – En forme globale, la note à l'unité U31 du BP Fleuriste défini par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues à chacune des unités U31 et U33 du BP Fleuriste créé par l'arrêté du 31 juillet 1997, affectées de leur coefficient.

La note ainsi calculée à l'unité U31 est affectée de son nouveau coefficient.

– En forme progressive, la note à l'unité U31 du BP Fleuriste défini par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues à chacune des unités U31 et U33 du BP Fleuriste créé par l'arrêté du 31 juillet 1997, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).

La note ainsi calculée à l'unité U31 est affectée de son nouveau coefficient.